



Mairie de **Saillans**

N° 24
ÉTÉ 2019

Lettre d'info municipale

Le mot de l'équipe municipale

Sommaire

Infos Jeunesse.....	2
SIVU "Les enfants du Solaire" et inscriptions 2019-2020 Périodique – Restauration.....	2
Idées de fleurissement.....	3
Travaux en cours.....	4
Budgets primitifs 2019.....	6
L'Amandine – Maison partagée.....	8
Feux de forêt, mégots, barbecues, brûlage des broussailles, faites attention !.....	10
Lutte contre l'ambrosie.....	11
Chiens et chats.....	11
A Saillans, on continue de fisser !.....	12
GAP Renouvellement du mobilier de propreté.....	16
Journées européennes du Patrimoine 2019 les 21 et 22 septembre.....	17
Le Forum : quel Espace de vie sociale pour les 3 prochaines années ?.....	18
Au sujet de l'intercommunalité.....	19
La révision du PLU touche à sa fin.....	20
Festivités d'été.....	23
Un projet de santé sur le territoire de Saillans.....	24

Saillans
demain

LA RÉVISION DU PLU
TOUCHE À SA FIN
PAGES 20 À 23

10 AOÛT 2019

30^{ème} brocante
estivale de
SAILLANS

Particuliers et Professionnels

réservations
mybrocante.fr

Renseignements
bibroccante-mas@gmail.com
Rue de Saillans, 2 Coll. Neuf 26140 SAILLANS

L'été sera-t-il caniculaire ou pas ? On ne peut pas le prévoir, mais une chose est sûre c'est que nous devons faire avec le dérèglement climatique.

Subir ne veut pas dire ne pas agir. L'adaptation due au réchauffement climatique doit et devra être la colonne vertébrale, transversale de tous les projets communaux et intercommunaux.

Quand bien même il aurait été agréable de se baigner dans le centre aquatique qui devait ouvrir initialement en septembre 2019, une majorité d'élus responsables ont voté contre ce projet inadapté à nos finances (voir p. 19).

En revanche, le 22 juin dernier, la CCCPS a inauguré **la VéloDrôme** entre Crest et Saillans. Elle remporte déjà un franc succès auprès des habitants en ce qui concerne les changements au sujet de la mobilité, et auprès des touristes qui viennent conforter notre économie locale.

Preuve est faite que la concertation avec l'ensemble des acteurs et des citoyens remporte l'adhésion à un projet dont le sens est évident pour tous.

À Saillans, voilà plus de deux ans et demi que nous avons porté cette vision commune avec vous lors de **la révision du PLU**. Participation, débats, dissensions, consensus ont nourri et validé un projet d'avenir pour les 12 prochaines années.

Avant d'aborder l'avenir, nous vous proposons une rétrospective depuis 2014. Vous découvrirez, en bas de pages, la frise "**Regards sur 5 années d'actions communes**" (voir p. 6 à 22).

C'est à vous qu'il appartient d'apprécier cet engagement à mettre en œuvre un projet participatif, collégial et transparent avec la volonté de toujours prendre des décisions dans l'intérêt commun.

La bonne santé financière de la commune (voir p. 6-7) va permettre de continuer à améliorer notre quotidien, mais surtout de faire le choix d'ambitions fortes pour le village.

La transparence met en lumière ce qui est souvent caché. Bien qu'il y ait eu des tensions et, malgré nous des clivages, nous assumons cette prise de risque.

Ce renouveau démocratique, que nous avons réalisé collectivement, a suscité beaucoup d'intérêt en France et à l'étranger.

Même si Saillans est désormais connu et reconnu, nous ne sommes pas un modèle, mais bien une expérience qui chemine avec vous. Elle doit toujours se réinventer, s'ajuster et s'adapter à la communauté que nous formons pour que chacun ait sa place.

À nous tous ensemble, solidairement, de continuer cette aventure pour notre village et les générations à venir.

Nous vous souhaitons à tous un été chaud, mais pas trop...

Rendez-vous dès la rentrée, votre énergie nourrit la nôtre !

L'équipe municipale

FÊTE NATIONALE
SAMEDI 13 JUILLET
FEUX D'ARTIFICE
BAL

VOGUE D'AOÛT
16 au 19 août
Bal samedi et dimanche
Fête foraine tout le week-end

programmes
complets
page 23

FRISE
"Regards sur 5 années d'actions
communes"

p. 6 à 22

Infos Jeunesse

Les effectifs des enfants scolarisés à l'école maternelle et élémentaire « Diane Lometto » changent chaque année. 156 enfants sont annoncés au conseil d'école mais de nouvelles inscriptions sont possibles, à suivre. Une 5^{ème} classe d'élémentaire ouvrira à la rentrée 2019-2020, preuve du dynamisme de Saillans et des villages environnants. Nous avons la chance d'avoir des locaux adaptés aux besoins, des enseignants porteurs de projets pour leur classe, une association « Les petites canailles » qui les finance et des mairies soucieuses de préserver leurs écoles rurales. Le 25 mai dernier, 22 enfants de CM2 tous enthousiastes ont pris leur envol à l'aérodrome d'Aubenasson. Nous attendons une trentaine d'élèves en cours préparatoire. L'accueil du périscolaire se fera dans la salle de motricité en attendant l'ouverture de l'espace prévu au niveau -1 de la maison médicale. **La rentrée se fera pour tous le lundi 2 septembre à 8h30. Pensez aux déplacements doux...**



SIVU "Les enfants du Solaure" ET INSCRIPTIONS 2019-2020 Périscolaire – Restauration

L'ouverture d'un portail famille informatique « CONNECTHYS » dès la rentrée 2018 a permis de simplifier les réservations au service périscolaire et restauration pour les usagers qui gèrent directement leurs consommations et ont accès aux documents les concernant (factures, pièces, historique). Il est bien utilisé par tous, c'est pourquoi nous proposons des inscriptions administratives pour 2019-2020, la semaine du 27 août suivant 2 modalités :

- soit votre enfant a bénéficié des services en 2018-2019, son dossier était complet et ses vaccinations à jour, il vous suffira de fournir un dossier « papier » actualisé **avant le 25/08/2019**. Vous recevrez un courriel mi-juin, vous précisant les modalités

pratiques à respecter.

- soit vous avez inscrit votre enfant à l'école pour la rentrée 2019-2020 et vous souhaitez l'inscrire au périscolaire et/ou à la cantine. Merci de contacter par courriel Sylvie ROUX, responsable à sivu26340@gmail.com entre les **25 juin et 13 juillet**. Elle vous précisera les modalités d'inscription et vous proposera un rendez-vous le 28 ou 29 août, au 1^{er} étage du Forum 13 rue Raoul Lambert. Si vous ne pouvez être là à cette période merci de le lui signaler, elle vous proposera une autre date.

Quelques questions qui reviennent chaque année :

Pourquoi les inscriptions se font à partir de la dernière semaine d'août ?

A partir du 7 juillet, l'école est fermée et les agents du SIVU prennent leurs congés. Une permanence administrative est assurée pour encaisser des règlements, organiser l'année et surtout **paramétrer le logiciel**. La responsable reprend la dernière semaine d'août.

Pourquoi refaire un dossier chaque année ?

L'inscription administrative est annuelle. Les informations peuvent changer et, si l'école est gratuite, le périscolaire et la restauration sont des services payants qui nécessitent une mise à jour.

Compte-tenu des effectifs attendus, mon enfant pourra-t-il manger à la cantine ?

Si votre dossier est ouvert, les délais de réservations respectés, votre enfant sera inscrit à la cantine.



Depuis début juin 2019, Nathalie BONNAT occupe le poste de Secrétaire Générale à temps complet. Nathalie travaillait déjà en binôme avec Caroline POSTAIRE depuis septembre 2018 à temps partiel et avait assuré son remplacement en 2016-2017.

Habitante de Saillans depuis 2007, son parcours

professionnel s'est essentiellement déroulé dans le secteur financier.

Soucieuse de l'intérêt général, elle s'est engagée en tant que pompier volontaire à Saillans en 2018.

État civil (au 17 juin 2019)

NAISSANCES

DE MATTEO Lou	2 janvier 2019	Valence (26)
LEGRAND Noam, Daniel	4 janvier 2019	Valence (26)
LEGRAND Séraphin, Michel	4 janvier 2019	Valence (26)
CORCOS Yasmine, Hannah	21 janvier 2019	Montélimar (26)
AILLIOT MONTIEUX Neige, Catherine, Rose	16 février 2019	Valence (26)
MELANO Nour	25 février 2019	Montélimar (26)
PELAEZ CELLIER Max, Joane	25 février 2019	Valence (26)
HAGENLOCH LEPORI Louise, Suzanne	4 mai 2019	Valence (26)
FOMEL Camélia, Jeannine, Ghislaine	14 mai 2019	Valence (26)
GRUMET Ilan, Pablo	31 mai 2019	Saillans (26)

MARIAGE

SAULNIER Florie et DELGADO SANCHEZ-FERRAGUT Ismaël	25 mai 2019	Saillans (26)
--	-------------	---------------

DÉCÈS

GAUTIER Rodolphe	10 janvier 2019	Crest (26)
CHANCEL Jean-Pierre	22 janvier 2019	Valence (26)
REYNAUD Ernestine, Pauline	2 février 2019	Crest (26)
DECUYPER Roger, Augustin	13 février 2019	Die (26)
FÉLIX Guy, Jacques	16 février 2019	Crest (26)
BOYER René, Julien	22 février 2019	Crest (26)
CROISSET Bernard, Serge, Georges, Charles	6 mars 2019	Die (26)
BERNIAU Simone, Marguerite	6 mai 2019	Crest (26)
BROCHARD Roland, Maurice, Pierre	18 mai 2019	Valence (26)
GUEYDAN Bernard, René, Marie	25 mai 2019	Guilherand-Granges (07)

Idées de fleurissement



Le GAP Fleurissement 2019 a proposé d'explorer un circuit dans les viols et les rues de Saillans et de lier le patrimoine et la participation au fleurissement, avec François Brocard. Il a fait flop ce samedi 25 mai 2019, malgré la visite guidée de Saillans qui a intéressé la seule personne volontaire du GAP. Qui sait que des maisons montrent encore la plaque d'assurance certifiant qu'elles étaient assurées ?

Il y a lieu de ne pas se décourager. Il faut chercher des nouvelles pistes d'action collective. La municipalité est donc à l'écoute des propositions.

- Une foire aux plantes avait été évoquée les années précédentes, mais il faut un groupe porteur du projet.
- La Toussaint est un vendredi cette année, pourquoi pas un stand des invendus le dimanche sur le marché, au profit d'associations.

- Pourquoi ne pas aborder le thème du fleurissement lors des journées du patrimoine saillanson les 21 et 22 septembre ?

Progression du moustique tigre ! Agissons : évitons sa prolifération

Les produits anti-moustiques ne permettent pas de les éliminer durablement. Il est nécessaire de limiter leurs lieux de ponte et de repos.

- **Supprimer les gîtes larvaires**, c'est supprimer toute eau stagnante au domicile
- **Supprimer ou vider régulièrement les petits récipients** pouvant contenir de l'eau dans les jardins.
- **Vider les vases, les soucoupes des pots de fleurs** ou les remplir de sable humide
- **Ranger à l'abri de la pluie** tous les stockages pouvant contenir de l'eau
- **Prévoir une pente suffisante** pour que l'eau ne stagne pas dans les gouttières
- **Couvrir les bidons de récupération d'eau de pluie** pour les rendre inaccessibles, retourner les arrosoirs.
- **Entretien du jardin** : élaguez, débroussailliez, taillez, ramassez les fruits tombés et les déchets végétaux, réduisez les sources d'humidité.

Ces gestes simples réduisent efficacement le risque de présence du moustique à proximité du domicile. Ils sont indispensables pour limiter la prolifération des moustiques et pour protéger votre entourage.

Pour en savoir plus lire l'article complet sur le site internet



Le moustique tigre se distingue des autres moustiques communs par sa petite taille.

Le point sur les travaux

QUOI	Où - Pourquoi	Explications complémentaires	Période de réalisation
Traitement de l'eau potable par Ultra Violet (UVc)	Les Gerles à l'entrée des Gorges de Saint-Moirans	Traitement de l'eau avant le 1er abonné au service, traitement automatisé afin de réduire les frais de personnel, traitement sans produit chimique, donc sans goût de chlore. Le calcaire reste ionisé et se dépose donc moins chez les usagers (le taux de calcaire reste le même)	Fin 2018 terminés mi mars 2019
Renforcement du réseau d'eau potable Quartier des Chapelains Nord, raccordement au réseau Haut Service	Chemin de Saint-Jean et chemin de l'Amandier ; renforcement induit par les nouvelles constructions	Le réseau bas-service correspond au premier réservoir créé de Saillans : réservoir bas et le réseau haut service au réservoir haut du Villard : les canalisations haut et bas services passent toutes les 2 par le pont Algoud.	2018 début 2019, revêtement des tranchées terminé fin mai 2019
Changement et augmentation du débit de la conduite d'adduction d'eau de la route de la Gare	Route de la Gare, dans le cadre de la rétrocession de cette voie du département de la Drôme à la commune et pour limiter les pertes d'eau potables sur cette conduite majeure desservant le Sud Ouest de la commune	Pour améliorer globalement le quartier après la rénovation de son éclairage public, maintenant équipé de LED.	Réalisation terminée avant le 15/03/2019. Nouveau revêtement fin mai 2019 et traçages au sol fin juin, réalisés et financés par le département.
Réparations au poste de relevage des eaux usées	La station de relevage des eaux usées de la Zone d'Activité de la Tuilière a vu un afflux de graisses	Cette station de relevage est régulièrement perturbée par l'afflux de graisses, la pompe de relevage a été changée début 2018.	Avril 2019
Réparations diverses début 2019	Rue Docteur Illaire, réfection réseau pluvial, débordant au cours des orages dans la cave d'un particulier.	rue Docteur Illaire : conception devenue inopérante. Fuites : réseau vieillissant et pression supérieure d'avant les travaux de la Grande-Rue.	Début 2019
Schéma Général d'Assainissement et pluvial ; schéma d'adduction d'eau potable	Etude en bureau d'études et sur le terrain, concerne toute la commune. Eau potable : élaboration du schéma directeur. Eaux usées : schéma des systèmes d'assainissement (individuels ou collectifs). Schéma des eaux pluviales	Faire correspondre le PLU avec les assainissements collectifs et individuels, existants et projetés. Programme d'économie d'eau potable (propositions d'actions : mesure des fuites, planification des réfections, évaluation des possibilités d'extension et de renforcement du réseau, ...)	Premiers résultats transmis pour la révision du PLU : juin 2019; schéma directeur des eaux potable avec propositions d'actions, schémas d'assainissement et des eaux pluviales automne 2019
Installation de nouveaux potelets anti-stationnement sur le parvis du Temple	Parvis du Temple	Fabrication spécifique par Pole System ; en raison de l'impossibilité de retrouver le même modèle	Février 2019
Signalisation d'information locale (S.I.L.) 2ème phase	Installation du mobilier (mâts, panneaux, totem, etc...), pour la signalisation piétonne et routière des services privés et publics	Quelques réparations début 2019, projet terminé	Début 2019
Réception des eaux usées aire de camping-cars	Tourtoiron, réception des eaux-usées aire de camping-car. Maintien en état pour l'accueil des camping-caristes à Saillans	En régie et maçonnerie par entreprise	Février 2019
Restauration de l'église Saint-Géraud	Extérieurs Est et Sud de l'église et travaux intérieurs y compris la restauration des décors peints	Travaux condensés en 2 tranches et subventionnés à plus de 80% par la DRAC, la Région et le Département	Travaux 2020-20021
Remise en état du mur de soutènement du passage des Ecoles au-dessus du City-stade	Création de 3 renforts de soutènement, assurant la solidité du mur qui subit une forte pression causée par la pente et les eaux d'infiltration dans un sol particulièrement argileux	Sécurisation du City-stade	Avril 2019
2ème série de composteurs collectifs	POINT I : améliorer le tri des déchets ménagers, les valoriser et réduire lutter contre le réchauffement climatique. La CCCPS a pris en charge 90 % des coûts.	Mise en place de 3 composteurs dont 2 pour le compostage et 1 pour la réception des déchets pour le compostage. Aide d'une association d'accompagnement de référents volontaires sur le compostage (Association Compost et Territoire) fabrication des composteurs (ESAT de Recoubeau Jansac).	Mars 2019

Remise en état du mur Est de la place de la République	Casse due à un accident d'un véhicule sans déclaration. Bord du passage de sortie	Redan effectué afin qu'il n'y ait plus d'accrochage du mur	Juin 2019
Remise en état du mur Nord Ouest du cimetière (le long du chemin des Essarts)	Cimetière de Saillans	Réfection des murs du cimetière, dernière phase	Automne 2019
Suite de la remise en état du chemin des Baux	Chemin des Baux, entre le pont du Rieussec et la première partie pentue et bétonnée (lieu-dit le Pécher/un ancien élevage de poisson et la Maison Verte.	Bi-couche bitumineux	Travaux commandés, en attente des disponibilités de l'entreprise : réalisation en 2019
Remise en état du chemin des Mûriers	Chemin en mauvais état et pentu.	Bi-couche bitumineux, devant limiter le ravinement donc les ornières	Travaux commandés, en attente des disponibilités de l'entreprise : réalisation en 2019
Remise en état, pour la circulation du quartier de la Bourque	Du n° 5 à 45 Nord ronde du Rieussec	Bi-couche bitumineux	Travaux commandés, en attente des disponibilités de l'entreprise : réalisation en 2019
Parking Est Gare de Saillans	Achat à la SNCF début 2019		Achat finalisé fin avril 2019
Parking Est Gare de Saillans	Clôture en treillis soudés entre la voie de chemin de fer et le futur parking		Fin de réalisation prévue fin juin 2019
Mur de soutènement début du chemin de Saint-Jean face au N° 70			Devis signé travaux prévus été 2019
Aménagement parking du Rieussec	Réunion de concertation avec les habitants sur la zone du parking du Rieussec le 4 mars 2017. Choix d'une A.M.O. Assistance à Maîtrise d'ouvrage, la commune gardant la maîtrise d'œuvre Travaux d'aménagement Eclairage du parking et gué du Rieussec	Pour l'aide aux travaux à réaliser, les quantités à définir et le choix de la ou des entreprises; avec comme base le relevé topographique d'un géomètre. Le projet élaboré sera présenté aux habitants fin 2019. Lié avec les travaux d'aménagement du parking, maîtrise d'ouvrage SDED	Été et automne 2019 Début 2020
Installation de barres à vélo	Fossé et autres sites, anneau d'accrochage des vélos mur de la bibliothèque	Demandes récurrentes	Prévu 2019
Installation de nouvelles corbeilles à papiers	Centre bourg	Coller au mieux aux usages de la voie publique (GAP Propreté d'avril 2019)	Prévu 2019
Eclairage des équipements sportifs	Terrains de football et de tennis des Chapelains. Séparation des réseau d'alimentation électriques entre le camping et les équipements sportifs	Devis du SDED	Prévus fin 2019 - début 2020
Maison médicale + centre d'accueil de loisirs	Étapes du chantier : réalisation de la coursive : mai 2019; nouvelle entreprise de plâtrerie, peinture et plafonds (l'attributaire du marché ayant arrêté son activité en mars/ avril 2019).	Livraison fin 2019	Livraison fin 2019
Un nouveau camion de type VL, à benne basculante (vérin hydraulique)	En remplacement de l'ancien défectueux	Ramassage des cartons, travaux de réfection de la voirie, ramassage des feuilles avec l'aspire-feuilles, etc...	Mai 2019

Budgets primitifs 2019

Ces budgets (comme déjà relevé dans le rapport de la Chambre régionale des comptes) démontrent une gestion saine, rigoureuse, qui permettra de transmettre à la prochaine mandature une capacité d'investissement sans augmentation de la fiscalité communale depuis 2014.

Le budget général

- L'**investissement** se monte à 1 817 931 €, dénotant la forte vitalité de la commune.

Les projets les plus importants pour cette année 2019 sont :

- **795 000 €** : la **restauration de l'église St Géraud**. Ce montant est provisionné pour 4 ans et ce dossier bénéficiera de **plus de 80% de subvention**. Grâce à un engagement formel de la mairie à finir la rénovation, les services de l'État, de la Région et du Conseil Général ont majoré leur soutien financier sur ce dossier. L'association Présage, soutien indéfectible, postule en parallèle pour des subventions auprès de la Fondation du Patrimoine et/ou de donateurs. La part communale sera donc réduite.
- **558 000 €** : la fin de la construction de la **maison médicale** (livraison fin 2019)
- **67 730 €** : la révision du **PLU**
- **70 000 €** : **voirie et** rénovation du **parking du Rieussec**
- **Fonctionnement** : le budget est établi à **1 414 386 €**

On notera que les dépenses de fonctionnement sont des charges fixes qui ne peuvent que faiblement évoluer. Une nouvelle négociation de nos abonnements téléphoniques et internet va néanmoins apporter une baisse de 30% sur les factures de la commune :

Les dépenses de fonctionnement	Compte administratif 2018		Budget primitif 2019	
Dépenses à caractères général	334 425,42	32,5%	420 011,07	30,1%
Charges de personnel	418 210,01	40,7%	440 300,00	31,5%
dépenses imprévues	0,00	0,0%	30 521,16	2,2%
Virement à section investissement	0,00	0,0%	236 535,06	16,9%
Opérations d'ordre entre sections	17 947,40	1,7%	33,00	0,0%
Charges financières	18 834,43	1,8%	20 000,00	1,4%
Charges exceptionnelles	0,00	0,0%	2 000,00	0,1%
Attenuations de produits	118 529,00	11,5%	120 000,00	8,6%
Autres charges gestion courante	119 494,59	11,6%	127 010,00	9,1%
Total	1 027 440,85	100,0%	1 396 410,29	100,0%

Vous trouvez sur le site de la Mairie **le compte-rendu complet** du conseil municipal du 5 avril 2019 avec le budget et les comptes de gestion détaillés.

REGARDS SUR 5 ANNÉES D'ACTIONS COMMUNES

Agir pour la jeunesse



➔ RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

Elle s'est déroulée sur 4 ans. Les 3 premières années non payantes ont représenté un total de 43 200 h de présence d'enfants aux TAP (Temps d'Activités Péri-éducatives). L'année 2017-2018 a été ensuite payante avec un coût modéré. Une charte « *je joue, je crée, je découvre et je bouge* », élaborée par les usagers membres du GAP, a mis l'enfant au cœur du projet, avec du personnel de qualité et un partenariat avec diverses associations.



ACCUEIL DE LOISIRS 6-12 ANS

Le centre de loisirs a repris vie aux Chapelains, géré par la CCCPS. Sa poursuite au rez-de-chaussée de la future maison médicale durant les vacances scolaires mais aussi les mercredis est étudiée par les élus au sein de l'interco... à suivre

➔ LE SIVU LES ENFANTS DU SOLAURE

7 communes s'engagent pour les enfants du territoire pour 24h de périscolaire et de cantine par semaine soit la même durée que le temps scolaire en comptant les TAP. Des bénévoles viennent ponctuellement étoffer l'équipe. Les anciens ont partagé des repas avec les enfants à la cantine.

➔ ÇA BOUGE DANS MA CANTINE

Le projet est porté par la CCCPS et la CCVD et localement par le SIVU dès sa création pour + de bio et + de local dans les assiettes des enfants, soit 33 % de bio et 3 % de local non bio. Des actions de sensibilisation sur leur alimentation ont été menées en direction des scolaires.

➔ SÉCURISATION DE LA SORTIE DE L'ÉCOLE

Grâce à une concertation entre usagers, parents d'élèves et le garde municipal, un nouveau sens de circulation a été mis en place, avec signalétique et marquage au sol, au profit d'une meilleure sécurité des enfants.



Saillans au quotidien

Pour ce qui est des recettes, les principales sources sont les impôts et taxes et les dotations. A noter que la commune perdra en 2020, 100 000€ de dotations parce qu'elle n'est plus chef-lieu de canton.

Les recettes de fonctionnement	Compte administratif 2018		Budget primitif 2019	
Excédents reportés	0,00	0,0%	369 056,11	26,1%
Atténuations de charges	9 924,41	0,8%	2 000,00	0,1%
Opérations d'ordre de transfert	2 070,41	0,2%	0,00	0,0%
Produits services des domaines	35 270,43	2,9%	24 300,00	1,7%
Impôts et taxes	665 605,00	55,1%	625 000,00	44,2%
Dotations, participations	443 411,94	36,7%	354 030,00	25,0%
Autres produits de gestion	46 592,31	3,9%	40 000,00	2,8%
Produits financiers	5,65	0,0%	0,00	0,0%
Produits exceptionnels	4 517,00	0,4%	0,00	0,0%
TOTAL	1 207 397,15	100,0%	1 414 386,11	100,0%

Le budget eau/assainissement

- L'investissement se monte à **517 707 €** :

- **139 000 €** : réfection du **réseau eau potable** route de la gare et chemin St Jean
- **111 000 €** : les « **schémas généraux** » de nos réseaux eau potable d'une part et assainissement d'autre part, représentent la plus grande part des investissements. Ces documents obligatoires permettront de connaître de façon fiable nos réseaux et de transmettre à l'Intercommunalité le schéma général de l'assainissement lors de sa prise de compétence en 2020.
- **58 000 €** : la **station de traitement de l'eau par Ultra Violet** à l'entrée des gorges de Saint Moirans, fonctionne depuis 3 mois

- **Fonctionnement** : le **budget** se situe à **398 817 €**.

Comme pour le budget général les dépenses de fonctionnement ont peu de variations :

Les dépenses d'exploitation	Compte administratif 2018		Budget primitif 2019	
Dépenses générales	122 200,00	36%	149 400,00	37%
Charges de personnel	41 000,00	12%	38 600,00	10%
Dépenses imprévues	10 000,00	3%	11 419,85	3%
Virement section d'investissement	28 412,72	8%	54 323,22	14%
Amortissements	105 421,98	31%	113 073,95	28%
Autres charges de gestion courantes	6 000,00	2%	6 000,00	2%
Charges financières	13 500,00	4%	20 000,00	5%
Charges exceptionnelles	15 000,00	4%	6 000,00	2%
TOTAL			398 817,02	100%

Les recettes d'exploitation	Compte administratif 2018		Budget primitif 2019	
Excédents reportés	76 706	22%	96 317,04	24%
Amortissements	53 778	16%	54 000,00	14%
Produits services des domaines	206 000	60%	248 500,00	0%
Dotations, participations	5 000	1%	0	0%
Produits exceptionnels	5 000	1%	0	0%
TOTAL	34 1534	100%	398 817,04	100%

Agir pour la jeunesse



→ ACCUEIL JEUNES 12-17 ANS DÈS 2015

En partenariat avec la MJC Nini Chaize et la CCCPS financeur, 10h/semaine, où les jeunes élaborent leurs projets.

→ CONTRAT "ENFANCE ET JEUNESSE" DU TERRITOIRE CCCPS

Suite au diagnostic élaboré par les structures Jeunesse, la commune participe activement à l'élaboration d'un projet à Saillans.

→ ÉDUCATEURS DE RUE

Soutien financier de Saillans, de Piégros-la-Clastre, Mirabel-et-Blacons, Aouste et Crest, suite au désengagement du département pour maintenir 2 postes sur le territoire.

→ ÉCOLE

Suite à l'ouverture d'une 3^e classe en maternelle et d'une 5^e classe en élémentaire prévue pour la rentrée 2019, des équipements de salles et une réorganisation de l'espace du périscolaire ont été prévus en conséquence et en concertation avec les partenaires de la communauté éducative. Vu du ciel : continuant la tradition, depuis 2014, 87 enfants de CM2 ont découvert Saillans et leurs villages lors d'un baptême de l'air à Aubenasson. Des projets ont été soutenus financièrement (classes vertes, chorale, équipement informatique, tablettes...) par la mairie et les « Petites canailles ».

MAISON DE L'ENFANCE

L'intercommunalité n'a pas retenu le projet initial d'avant 2014. Vu les locaux disponibles, l'évolution démographique, les parents veulent s'impliquer pour qu'un projet petite enfance se concrétise : une nouvelle prospective doit s'étudier cet automne.



L'Amandine – Maison partagée

140 Chemin des Mûriers à Saillans - Pour tout renseignement : 07 77 03 57 83

A l'origine ce sont 7 personnes de Saillans et des environs qui décident de constituer une SCI pour acheter cette maison ayant appartenu à Adeline Rébesco et qui avait été adaptée aux handicaps de sa tétraplégie. Et en plus d'un cadre adapté, c'est une petite équipe de professionnelles de l'aide à la personne qui l'a soutenue jusqu'à la fin de sa vie.

→ Alors faire profiter d'autres personnes fragilisées par l'âge, le handicap ou des situations de vie, d'une maison bien aménagée et d'un accompagnement compétent sont les intentions de ce projet commun.

C'est une alternative originale pour des personnes vulnérables qui ont besoin d'un environnement soutenant mais dans un cadre de vie proche de celui d'une maison ordinaire.

Une association s'est créée pour assurer le fonctionnement et l'animation de ce lieu, à commencer par quelques travaux d'isolation, d'aménagement et d'embellissement afin de rendre la maison habitable par plusieurs personnes. Ce fut un chantier gai et généreux grâce aux apports en dons financiers et en main d'œuvre volontaire. Des repas, des activités, un concert y ont déjà été organisés qui ont réuni plusieurs dizaines de personnes.

Elle est maintenant prête à recevoir 3 personnes en co-location mais aussi à accueillir ponctuellement toutes sortes de personnes pour des repas, des activités, un bivouac pour des cyclistes en route sur la Vélochrôme, des enfants handicapés pour une journée d'activités ... ou une personne pour soutenir la fin de sa vie.

L'Amandine porte bien son nom de « maison partagée » car ce qui est au cœur de son projet est d'être un petit lieu de vie mais grand ouvert à



la diversité, et dans le respect de tous ceux qui y vivront.

N'hésitez pas à prendre contact et à venir donner et partager du temps, de la présence, un repas, des activités, des compétences, de l'aide, de la joie de vivre....

D'autres travaux se préparent pour la rentrée (isolation, eau chaude solaire, aménagement d'un petit studio...) qui tous nécessiteront de l'aide concrète et financière. Vous êtes bienvenus.



HANDI VROOM :

Par ailleurs, l'association propose un **véhicule adapté pour le transport de personnes en fauteuil roulant**. Il peut être mis à disposition le temps d'un rendez-vous ou d'un séjour de plusieurs jours, toutes destinations possibles.

Assurer le quotidien



→ LA ROUTE ROYALE

C'est un axe important pour tous. Dès 2015, le revêtement est refait, un banc est posé. Les zones de rencontres ont été traitées en résine afin d'apaiser la circulation.

→ RÉFECTION DES MURS DU VILLAGE

Réfection et renforcement de murs du village : le tour du cimetière, la Place de la République, le Chemin St Jean, le city... en partie du Quai Jobin, nivellement du terrain des Chapelains, revêtement bitumineux Place du Prieuré.

→ 2E TRANCHE GRANDE RUE ET RUE DU TEMPLE

Poursuite et fin d'un grand chantier initié par l'ancienne mandature : réseaux de canalisations, trottoirs, passage surélevé... Le mobilier urbain et le fleurissement ont fait l'objet d'une participation active de la population.

→ RADAR PÉDAGOGIQUE

Toujours avec l'objectif de la sécurité, notamment aux entrées du village, installation d'un radar avertisseur sur la D93 en 2015. Sur l'avenue Coupois, un radar mobile provisoire a permis de confirmer des excès de vitesse. Un radar fixe est à l'étude.



Précision sur l'urbanisme

La révision du PLU a été l'occasion d'éclairer toutes les questions sur nos droits et nos devoirs en matière d'urbanisme à Saillans. Ce n'est pas simple et vous êtes nombreux à nous interpellier sur ce que l'on peut faire ou pas et quelles démarches entreprendre, d'autant plus que le centre historique est soumis à l'avis des ABF (Architectes des bâtiments de France).

L'église de Saillans étant classée aux Monuments Historiques depuis 1919, selon le principe républicain d'égalité en droit, la commune se doit d'appliquer, de contrôler, voire de notifier au procureur de la République l'absence d'autorisation pour travaux. Une hésitation, un questionnement ? N'hésitez pas à prendre contact avec la commission Urbanisme par mail (urbanisme@mairiedesaillans26.fr), courrier ou lors d'un rendez-vous (tous les 15 jours le vendredi matin).

Selon la complexité des travaux que vous souhaitez engager, nous pourrions interroger nos partenaires (le service instructeur, la Direction Départementale du Territoire, les ABF...). Nous sommes là pour accompagner vos projets.

Quelles demandes d'autorisations pour mes travaux ?

En fonction de l'importance des travaux, il se peut que vous n'ayez aucune autorisation à demander. Vous pouvez aussi avoir à déposer une déclaration préalable à la mairie.

Elle permet à l'administration de vérifier que votre projet de construction respecte bien les règles d'urbanisme en vigueur. Elle est généralement exigée pour la réalisation d'aménagements de faible importance.

1° Pas d'autorisation préalable

Vous n'avez aucune formalité à accomplir :

- en-dessous de 5 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol créée,
- pour les travaux d'entretien et de réparation ordinaires,
- pour certains travaux de ravalement,
- pour l'aménagement d'un grenier sans modifier l'aspect extérieur du bâtiment et sans l'agrandir.



2° Vous devez faire une déclaration préalable dans les cas (les plus fréquents) suivants :

- construction d'un garage, d'une cabane de jardin ou d'une dépendance entraînant la création d'une surface de plancher et/ou d'une emprise au sol nouvelle comprise entre 5 m² et 20 m²
- travaux qui modifient l'aspect extérieur de la construction (ex : porte et fenêtre moderne dans le centre ancien, ...)
- certains travaux de ravalement,
- aménagement d'un grenier entraînant une modification de l'aspect extérieur du bâtiment (ex : velux, toit terrasse ...)
- Changement de destination d'un bâtiment existant sans modification de la façade (ex : garage devenant un bureau, une chambre...).
- Les coupes ou abattages d'arbres en zone classée.
- Les travaux ayant pour effet de modifier ou de supprimer un élément que le plan local d'urbanisme a identifié comme présentant un intérêt patrimonial ou paysager.
- L'installation d'une résidence mobile constituant l'habitat permanent, lorsque cette installation dure plus de trois mois consécutifs.
- Les piscines : bassins compris entre 10 m² et 100 m² et dont la couverture a une hauteur inférieure à 1,80 m.
- Les serres : hauteur comprise entre 1,80 et 4 m et dont la surface de plancher est inférieure à 2 000 m².
- Les clôtures ...

Délais :

- Déclaration de travaux : vous avez 3 ans pour réaliser les travaux.
- Vous ne pouvez pas arrêter les travaux plus d'1 an.

Sanction :

- **Pénale** : l'absence de déclaration de travaux, de déclaration préalable ou de permis de construire constitue une infraction pénale susceptible d'encourir les sanctions prévues à l'article L. 480-4 du Code de l'urbanisme. Cette action pénale se prescrit par un délai de **6 ans** (ce délai est passé de 3 à 6 ans depuis le 28 février 2017).
- **Action civile de la commune** : la commune peut vous obliger à démolir l'ouvrage non déclaré. L'action civile se prescrit en pareil cas par un délai **10 ans**, ■

Assurer le quotidien



→ ACCESSIBILITÉ DE LA POSTE ET DE LA SALLE POLYVALENTE

Les rampes d'accessibilité créées par un architecte de Saillans ont été débattues et validées en comité de pilotage avec l'approbation de l'Architecte des bâtiments de France. Elles deviennent aussi espace pour les événements associatifs et lieu de jeu pour les jeunes. En attendant une future réhabilitation du bâtiment, cette salle très utilisée a été réaménagée avec un nouveau chauffage silencieux permettant plus de confort. Un escalier de secours a amélioré la sécurité.

→ RÉFECTION DE CHEMINS ET REMISE EN ÉTAT

Dans la continuité, un effort particulier a été consacré à l'entretien des chemins communaux.

→ LE LIVRET HABITANTS



Le livret habitants, réalisé par la commission Transparence-Information, est un guide pratique rassemblant toutes les coordonnées utiles. Mis à jour chaque année, il est offert aux nouveaux habitants lors d'un pot d'accueil.



AVENUE COUPOIS

Les avis sont partagés : installation d'un marquage au sol (chaucidou) qui concilie les usages (auto, vélo, piétons) ou mise en place de chicanes, dos d'âne ralentissant les vitesses. La décision finale sera prise cet été.



MARQUAGE PLACE DE LA RÉPUBLIQUE

La place du marché est devenue parking du village. Un espace détente libre de voitures a été créé. Une place PMR sera réalisée mais le souhait de certains de matérialiser les places de parking n'a pas été retenu lors d'un comité de pilotage.

Feux de forêt, mégots, barbecues, brûlage des broussailles, faites attention !

Les services de la prévention des feux de forêt rappellent qu'un incendie sur deux est dû à la négligence humaine et que l'ignorance de la réglementation est au départ des feux : jets de mégots, permis de construire illicites ou dont les prescriptions ne sont pas respectées, plantations illégales, absence de débroussaillage, brûlage de déchets de jardin, barbecues en forêt ou pinède, camping sauvage et feux de camp. Même l'abandon de bouteilles de verre peut être à l'origine d'un incendie en faisant loupe !

A l'heure des vacances, il est bon de rappeler la réglementation aux abords des forêts, garrigues et autres broussailles partout en France.

1.- Les mégots

Sur les routes qui longent les forêts, les bois et pinèdes, il est interdit de jeter les mégots depuis les voitures. Même chose pour les promeneurs et randonneurs.

1 automobiliste sur 6 (par 200 km et par jour) jette ses mégots par la vitre de son véhicule.

Ça peut être à l'origine d'un départ de feu par imprudence, passible d'une amende de 3 750 euros et d'un emprisonnement de 6 mois au minimum !

2. Les barbecues

Signe de convivialité, les parties de brochettes peuvent très vite tourner à la catastrophe. La réglementation locale restreint l'utilisation du barbecue à certaines périodes de l'année dans le cadre de la lutte contre les incendies.



Comme toute source de flammes, les barbecues doivent être utilisés avec la plus grande prudence. Gardez à l'esprit quelques règles élémentaires...

- Leur utilisation comme tout emploi du feu est réglementée à moins de 200 mètres d'un espace boisé et bien évidemment interdite en espace boisé.
- Le barbecue doit comporter une cape.
- Il doit être positionné au centre d'une aire incombustible.
- La cheminée doit être équipée d'une grille pour

éviter la diffusion de particules incandescentes (brandons).

- Il est prudent de disposer d'une arrivée d'eau à proximité.

3. Rappel : Interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts, circulaire préfectorale du 18 novembre 2011, valable toute l'année !



4. Les obligations légales de débroussaillage:

Afin d'éviter des incendies, le débroussaillage est **OBLIGATOIRE** sur notre commune.

Quelques règles simples permettent un bon débroussaillage:

- Éliminer tous les bois morts, les broussailles et les herbes sèches
- Couper les arbres trop près des habitations et les arbustes sous les grands arbres ; élaguer les branches basses jusqu'à une hauteur minimum de 2 mètres
- Se débarrasser des végétaux coupés par broyage, par évacuation en déchetterie ou en les compostant.
- L'incinération est possible selon certaines conditions de février à mars. Une demande de déclaration préfectorale est indispensable. Le site internet de la préfecture vous apporte tous les renseignements nécessaires. ■

Assurer le quotidien



→ ACHAT D'UNE BALAYEUSE

Le plan Zéro Phyto a été l'occasion d'investir pour optimiser le nettoyage des ruelles. La balayeuse se transforme pour désherber les routes sans pesticide. Elle a été subventionnée à 70% grâce à ce plan PAPPH.

→ LA CAMPAGNE DE STÉRILISATION DES CHATS

L'association "Chats libres", qui assurait ce service avant 2018, et depuis, la mairie, avec l'aide du garde champêtre et d'Agnès Hatton, ont permis la stérilisation de plus de 40 chattes.

→ LA GESTION DES TERRASSES

Une réunion annuelle permet aux acteurs économiques et à la mairie d'échanger en toute clarté sur les besoins d'occupation de l'espace public tout en veillant à préserver le voisinage.

Concerts de l'été, instauration de soirées «Silence» pour les riverains les dimanches et lundis soirs.

→ LES CHIENS AU VILLAGE...

Depuis 2015, une convention a été signée avec la fourrière de Bourdeaux pour les chiens errants. Des arrêtés précisent aux propriétaires de tenir leur chien en laisse dans le village afin d'éviter les conflits et les déjections. La présence de chiens sur les bords de Drôme est limitée en saison estivale.



Saillans au quotidien

Lutte contre l'ambroisie

L'Ambroisie à feuilles d'armoise est une plante exotique envahissant différents lieux : **parcelles agricoles, chantiers, bords de routes, bords de cours d'eau**, etc.

La reconnaître

Ses feuilles sont vertes des deux côtés, minces, très découpées
 Ses tiges sont dressées sillonnées en longueur souvent velues et ramifiées
 Sa hauteur varie de 0,2 m à 2,00 m

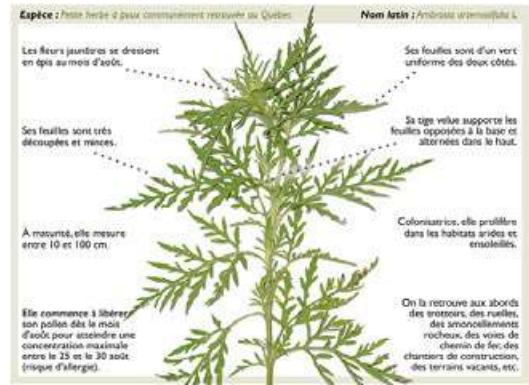
Une nuisance pour la santé

Les **pollens** d'ambroisie sont **très allergisants** et peuvent provoquer des réactions allergiques en fin d'été : rhinites, conjonctivites, trachéites / toux, urticaires, eczémas, asthmes

Une menace pour l'agriculture

La présence d'ambrosies dans certaines parcelles peut entraîner :

- une perte de rendement
- des semences non conformes
- des charges supplémentaires de traitement du sol



- des problèmes à gérer sur le long terme vu l'importante production de graines
- des conflits de voisinage

La plante doit être éliminée

- Par **arrachage** de préférence **avant floraison** et **avant la grenaison** (avec port de gants)
- Par un **fauchage** de préférence **avant floraison**

Les bons réflexes

Si à la belle saison, vous croisez des plants d'ambroisie, arrachez-les. Si cela n'est pas possible, alertez votre mairie, le référent communal ou utilisez la plateforme [Signalement Ambroisie](#) ou appelez le numéro local : **0 972 376 888** ■

Chiens et chats

Nos amis les chiens et chats sont des compagnons estimés dans nos demeures. Néanmoins, il faut faire un amer constat sur les **différentes nuisances qu'ils provoquent**. Parmi les plus courantes, nous pouvons citer les déjections et urines, les agressions entre animaux et les divagations. Consciente de ce problème récurrent, la municipalité a apporté différentes solutions et continue de travailler sur une amélioration constante de cette situation :

- **Une campagne de stérilisation** est en cours.
- Un arrêté municipal existe en mairie concernant **la divagation de chiens**. Le garde champêtre sera prochainement équipé du matériel nécessaire à la capture des animaux errants.

- Les maîtres doivent mettre en place tout ce qui leur est possible afin d'éviter la divagation des chiens et chats, cause de nombre de déjections sur notre commune sans parler des risques d'accidents.
- **Des sacs à déjection** sont disponibles un peu partout sur la commune. Nous invitons l'ensemble des Saillanson(ne)s à les utiliser pour réduire ce problème.
- Nous essayons actuellement de voir si **des répulsifs biologiques** pour chiens et chats pourraient être acquis par la commune et quel pourrait-être leur impact.

Une solution non conventionnelle : du poivre en poudre.

En effet les chats mâles reniflent avant de marquer leur territoire et éternuent : ils abandonnent et gardent leur expérience en mémoire.

Afin que tout le monde puisse vivre dans le respect de l'autre, nous engageons vivement les Saillanson(ne)s à prendre leur responsabilité avec leurs animaux. Nous notons que de nombreux propriétaires ont déjà adopté des comportements très positifs pour tous. Qu'ils en soient remerciés. ■



Conforter le dynamisme associatif

→ ANIMATIONS CULTURELLES

Soutien à des projets d'animations portés par des associations très impliquées qui donnent naissance à de nombreux événements.



→ CHANTIERS PARTICIPATIFS

Des chantiers participatifs avec la MJC permettent d'impliquer des jeunes à la vie du village et de financer leurs projets. Des citoyens ont soutenu des chantiers comme le bardage du bâtiment des services techniques communaux ou le nettoyage des bords de Drôme et du Rieussec.

→ NOUVELLE GESTION DE LA VIE ASSOCIATIVE

Le budget a été reconsidérée et pour plus de transparence, de nouveaux critères d'éligibilité des subventions ont été mis en place. Le rendez-vous hebdomadaire des élus et les rencontres de la commission Associations accompagnent les acteurs de la vie associative. Un soutien exceptionnel a été accordé au canoë club et au Forum. L'ancien gîte communal est devenu temporairement "Maison des associations".



A Saillans, on continue de tisser !

Après la soie qui a longtemps fait vivre le village, ce sont aujourd'hui de nouveaux liens qui se tissent, des liens d'idées, de sang, de lieux, de cœur, d'activités et d'amitié qui ravivent l'économie locale : six nouvelles activités, trois déplacements en cascade pour s'agrandir, et deux transmissions viennent se mêler à la toile économique déjà bien vivante au cœur du village.

Au n°46 de la Grande rue, trois activités s'entremêlent sur un même lieu : l'accueil-hébergement en 2 chambres d'hôtes et 2 gîtes, un espace convivial salon de thé-glacier, et la boutique de plantes et de décoration. En face, au n°35, une Géomètre expert installe son activité, et au dessus au n°55, une activité artisanale de travail du verre a pris place dans la petite boutique du rez de chaussée. Plus près de la mairie, au n°17 de la rue du Dr Illaire, c'est un salon de coiffure tant attendu qui s'ouvre ...enfin !

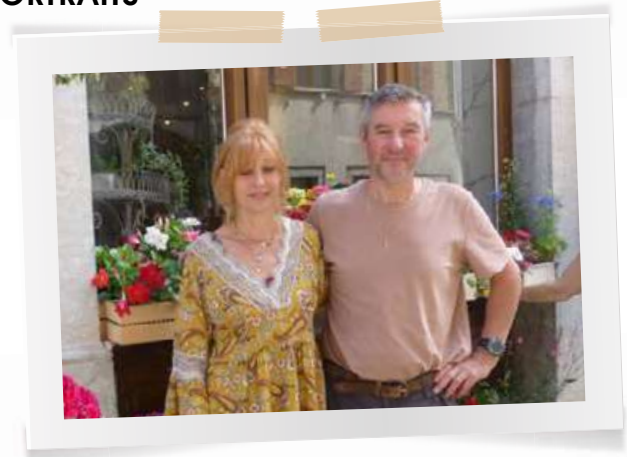
Du côté des déménagements, le cabinet des deux kinésithérapeutes s'agrandit dans les nouveaux locaux en construction au rond-point du Collet et élargit son offre en accueillant également une pédicure-podologue, une orthophoniste et deux ostéopathes. Les locaux laissés vacants au point 1 font l'affaire de l'association des co-workers installés au 36 de la Grande rue, en triplant leur surface initiale, laquelle va permettre aux producteurs du « Court Bouillon » voisins de doubler la leur. Ce ballet des déménagements aura lieu à l'automne.

Enfin, on annonce la cession de commerce du tabac-pressé et le changement de gérant pour la pizzeria.

Toutes ces initiatives révèlent plusieurs qualités. D'abord l'énergie, l'enthousiasme, l'envie, qui poussent à entreprendre. Et pour entreprendre, il faut y croire, avoir confiance, oser prendre des risques. C'est déjà beaucoup et ça mérite d'être souligné. Ça ne suffit pas, car il faut aussi, dans la plupart des cas, des moyens financiers et humains qui se mettent au service de ces projets. Et c'est au cœur de tous ces éléments que se tissent les fils nécessaires qui rendent possible leur réalisation. Visibles ou invisibles, elles sont là, ces ressources ; au travers des liens familiaux

qui aident et encouragent, des liens d'amitié qui permettent, des liens de couple qui rendent plus forts et complémentaires, des liens entre propriétaires et locataires qui facilitent, des liens entre professionnels qui se tiennent les coudes, font ensemble, élargissent et consolident. C'est cette vitalité qui s'exprime au travers de tous ces projets et qui profite à la dynamique du village tout entier. Et si Saillans reste vivant, attractif, original, c'est bien grâce à toutes celles et tous ceux qui tissent des fils, quelles que soient la couleur, l'épaisseur, la consistance ou l'apparence, sur la chaîne et la trame communes destinées à une œuvre d'art de vivre et de travailler, ensemble, en perpétuelle évolution.

PORTRAITS



→ « Les terrasses de Saillans » et « Les terrasses fleuries » 46 Grande Rue

Il faut voir comment cette maison de caractère, ancienne maison Roux-Brun-Banet, a été magnifiquement restaurée par un couple de Saillansons, **Mireille Murtin et Frédéric Barre** (dit Ted

Construire un nouveau pacte communal



→ COMMISSIONS PARTICIPATIVES ET GAP

Les habitants sont associés à la gestion communale. Les commissions participatives ont permis d'impulser des projets et les Groupes Action-Projet (GAP) un travail concret pour les réaliser : près de 30 GAP ont œuvré depuis 2014.

→ L'OBSERVATOIRE DE LA PARTICIPATION

Une autre manière de s'investir, veiller au fonctionnement participatif ; c'est la raison d'être de l'Observatoire qui a proposé une enquête sur la participation, des réunions de quartiers, la formation d'habitants à l'animation des réunions municipales, de nouvelles méthodes notamment le panel citoyen qui a été organisé concrètement pour la révision du PLU.

→ COMITÉ DE PILOTAGE PUBLIC DES ÉLUS

Pour aller vers une gestion transparente, les élus travaillent de manière collégiale et leurs réunions sont ouvertes à tous les habitants : 66 comités de pilotage à la mi-juin 2019, et leurs comptes rendus sont lisibles sur le site.



→ RENCONTRES ET ÉCHANGES EXTÉRIEURS

Partout en France (et ailleurs), des citoyens réfléchissent à d'autres manières de faire de la politique, plus horizontale, plus près des citoyens. Ils ont été nombreux (+ de 600 demandes depuis 2014) à solliciter et vouloir échanger avec les élus et habitants de Saillans.

→ PANNEAUX D'INFORMATION

Les affiches jouent un rôle important d'information, et sont aussi supports de citoyenneté. 8 panneaux de quartiers (dont 6 nouveaux installés en 2014) sont mis à jour régulièrement, ainsi que 2 panneaux d'expression libre.

Saillans au quotidien

dans sa jeunesse) : du sol au plafond, des parquets à la verrière qui domine l'escalier monumental, tout a été pensé, conservé, soigné, isolé, décoré pendant deux ans et demi, avec un mélange de talents, de compétences, le souci des économies d'énergie comme celui de la mobilité réduite, de goût, et une foule d'idées originales pour recycler, relooker, et respecter l'ancien au service du nouveau. Conseillez à vos amis ou offrez-vous une nuit dans 'le pigeonnier' ou 'le mansardé' à moins que vous fassiez le choix du 'romantique' ou du 'végétal' ! C'est pas facile de choisir tant les espaces, le confort, l'ambiance invitent à tous les essayer, et à des prix très raisonnables. Il y a aussi une jolie salle de lecture et des terrasses avec vue sur la Roche. Et dans ce lieu tout est « fait maison » ou provient du plus local possible, les glaces de Provence, le chocolat chaud, presque un péché tant il émeut les papilles, les plantes de Montoisson, les déco inspirées par les talents et la passion de Mireille... Bref un nouveau lieu qui ne devrait pas avoir de mal à prendre une belle place dans la vie du village !

Ouvert de 9h-12h30 et 15h-19h du mardi au dimanche matin – 06 85 91 03 84

→ En face, au n°35, ce sont les liens de sang et de cœur qui font revenir **Fanny Ribière** pour s'installer comme **Géomètre expert**, une profession réglementée qu'elle exerce depuis 10 ans, comme salariée et à son compte, et qu'elle choisit d'implanter à Saillans, dans cet environnement



qu'elle aime et dont elle est native. C'est un métier physique, qui s'exerce beaucoup à l'extérieur, mais qui comprend une dimension humaine qu'elle apprécie autant que la technique. Fanny l'entrepreneuse a l'idée de trouver un second pour faire face à la charge de travail qui augmente. Qu'on se le dise !

Pour la joindre : 06 32 65 22 27

→ Plus haut, au n°55, en face du restaurant les Mets tissés, c'est grâce aux liens d'amitié que **Virginie Larcher** a pu installer son **atelier boutique de travail artisanal du verre**, au rez-de-chaussée de la maison d'une amie. Complètement autodidacte, Virginie n'a pas mis longtemps à comprendre les secrets du verre et c'est dans un mariage de couleurs et de textures qu'elle fait naître des modèles uniques aux formes géométriques et cubiques. Vous avez déjà vu Virginie sur des marchés et c'est à titre d'essai qu'elle se propose d'explorer ce format plus fixe, si la rentabilité, la cohabitation et sa vie familiale le révèlent pertinent.



De 10h-12h à 16h-19h du mercredi au samedi et le dimanche matin au marché

→ Rue du Docteur Illaire, après 8 ans d'expérience, **Emilie Soubeyrand**, native de Montclar et dont les parents travaillent des terres à Saillans, ouvre début juillet, en solo, **son salon de coiffure, le 17 !** Passionnée par son métier, par la rencontre et par la transmission, Emilie conduit son parcours professionnel avec habileté. D'abord à domicile



Construire un nouveau pacte communal



→ AGENDA MENSUEL

Synthèse des réunions communales et des manifestations culturelles et associatives avec dates et lieux. L'agenda mensuel devient un outil indispensable pour s'informer et s'organiser. On le trouve sur les panneaux d'information et sur le site internet.

→ SITE INTERNET MUNICIPAL

Créé dès 2014, il est le reflet de cette volonté de transparence souhaitée par la majorité du village : comptes rendus, agendas, informations pratiques, actualités... C'est un espace d'information complet de l'action communale, mais aussi une vitrine pour la vie économique, associative et culturelle, qui attire près de 300 visiteurs par jour. Un compte Facebook est créé en 2016 afin de toucher plus de publics, notamment les jeunes.

→ 5 LETTRES D'INFO MUNICIPALE PAR AN

Leur objectif est de permettre à toutes et tous d'accéder à l'information : projets en cours, dossiers thématiques, nouveautés de la vie économique et associative... Elles nécessitent un investissement important des élus, des membres de la commission Transparence-Information et des bénévoles pour la distribution.



→ VOTATIONS

6 votations ont eu lieu : les rythmes scolaires, le parrainage présidentiel de 2017, 'Saillansons à vos projets', les compteurs Linky, le lieu pour une prochaine salle d'animation rurale et le choix d'un nouveau logo Mairie. Plusieurs sondages ont été aussi réalisés.



→ GROUPE DE PILOTAGE CITOYEN

La révision participative de PLU, mise en place dès 2016, associe les habitants aux prises de décisions : constitution d'un Groupe de Pilotage Citoyen avec des habitants tirés au sort, organisation d'ateliers participatifs grand public (à toutes les étapes de la révision), suivi et veille de la participation assurés par un groupe suivi-évaluation et le garant de la concertation.

Saillans au quotidien

où elle a pris soin des cheveux, principalement du petit et du grand âge, elle crée son propre salon pour tous les âges et entame en même temps le cycle de formation qui lui permettra un jour de devenir formatrice. Elle ne coupe pas les cheveux en quatre, Emilie, elle y va !

Mardi, mercredi, vendredi 8h-18h, jeudi 8h-12h, samedi 8h-15h. RV au 06 77 01 97 25



→ Dommage que la maison médicale n'ait pas été plus grande pour accueillir tous les professionnels paramédicaux ! C'est donc un nouveau pôle d'activités de soins « Le Solaure » qui va s'ouvrir début septembre à l'entrée du village, face à la Magnanerie, à l'initiative d'Olivier Loyol et de Corie Comba, kinésithérapeutes à Saillans depuis respectivement 24 et 4 ans. Ce projet va répondre à plusieurs intentions et préoccupations, dont celles de proposer de meilleures conditions d'accueil, de soins et de travail, notamment s'ajuster aux normes d'accessibilité. Il va aussi permettre de travailler avec d'autres professionnels puisque s'installent également Sarah Allouche, pédicure-podologue à Saillans depuis 3 ans, Fanny Gelas, orthophoniste venant de Tournon, ainsi que Emma Littorin et Elsa Denis toutes deux ostéopates. Ce regroupement résonne avec la tendance actuelle qui vise à rapprocher des compétences, à mutualiser des moyens, à optimiser ... afin de faciliter l'exercice professionnel et mettre plus de liens et de cohérence dans la diversité des soins proposés. Il faut dire qu'à ce titre, sur la vallée de la Drôme, nous sommes particulièrement gâtés et Saillans ne fait pas exception ! C'est une heureuse initiative qui, en plus, facilitera le parking, dont une place réservée aux personnes à mobilité réduite (PMR), la desserte grâce à l'arrêt de bus devant l'entrée et un râtelier pour les vélos.

Les horaires de chaque professionnel seront transmis à l'ouverture en septembre.

→ Aussitôt libérés, les locaux du point I, grâce à une bonne entente avec le propriétaire, feront l'objet de quelques travaux pour agrandir et adapter « le 36 », association des co-workers, à l'extension de son nombre et de ses activités. C'est par trois que la surface augmente et se diversifie pour être à même de répondre à des besoins d'intimité (pour téléphoner, assurer des RV), de rencontre (2 à 3 salles de réunion pouvant accueillir de 2 à 8 personnes) et de convivialité (espace café-cantine-détente). Ces nouvelles conditions vont permettre de s'ouvrir à de nouveaux profils, notamment de petites activités de Saillans qui ont besoin d'espaces ou de services, de participer à l'évolution des tiers lieux, d'augmenter les potentiels et les synergies. Encore des liens en perspective ! Pour autant, ce projet d'agrandissement veille à garder vivantes les valeurs qui l'animent et notamment, la souplesse, l'ouverture, l'accessibilité financière pour être à même de répondre à des chômeurs, à des petits budgets ou à des personnes de passage. Sans être gratuit, le principe du « prix libre et conscient » reste, et c'est courageux. Il est aussi l'occasion de reposer les bases de son fonctionnement, comme l'absence de poste de travail privatisé, de refaire du lien entre tous au travers de la gestion participative et de soutenir le principe d'autonomie, gage d'un fonctionnement durable. C'est sur ces valeurs que « le 36 » fonctionne, sur le principe d'un volontariat tournant pour assurer la gestion administrative et comptable, et sur l'huile de coude et les manches retroussées pour effectuer les travaux. Toute aide bénévole ou soutien seront alors bienvenus au moment des travaux d'automne. www.le36.in et contact@le36.in

C'est donc tout naturellement que « le Court bouillon », voisin du 36, dont le nombre de producteurs et de clients n'a cessé d'augmenter depuis son ouverture il y a tout juste 2 ans, décide lui aussi de déménager à la porte d'à côté. Car doubler le nombre de producteurs pour atteindre aujourd'hui celui de 45, mieux présenter les produits et mieux accueillir la clientèle, demande davantage de place. Et toute cette activité nouvelle génère aussi des mouvements et des liens qui nécessitent que l'on prenne soin d'eux. Quelques travaux d'éclairage, de décoration et de rafraîchissement suffiront pour répondre à cette belle évolution. C'est toujours un noyau de

Prendre soin de l'environnement



→ RÉALISATION DE 5 DÉVERSOIRS D'ORAGE

Les déversoirs d'orage permettent d'éviter que les eaux de pluie ne perturbent le fonctionnement de la station d'épuration et ils réduisent la pollution dans la rivière Drôme.

→ COMPOSTAGE

Le 1^{er} site de compostage a été inauguré au jardin public. Fort de ce succès, le GAP Compost a proposé 2^{ème} site au point I, financé à 80% par TEPCV (Territoire à Énergie Positive). Le groupe de bénévoles gère les sites et a été formé par Compost et territoire.

→ ACTIONS ENVIRONNEMENTALES ET ÉCOLOGIQUES

- suppression des algécos très consommateurs d'énergie et optimisation des locaux à l'école
- isolation de classes par l'extérieur et sur le toit (budget 49 186€ dont 20 272€ subventionnés),
- installation de panneaux photovoltaïques avec panneau pédagogique explicatif à l'école et sur le bâtiment technique.



→ EMPREINTE ÉNERGÉTIQUE

Les résultats sont fort encourageants. Que ce soit en dépenses (37 €/hab), en consommation (340 kWh/hab) ou en émission de CO2 (23kg /hab), le SDED nous indique que la trajectoire de Saillans est considérée comme exemplaire pour des communes françaises. De nombreux progrès restent à faire, notamment sur la réhabilitation énergétique des bâtiments publics.



DOSSIER MOBILITÉ

Si une 1^{ère} mobilisation qui a permis d'équiper notre village de barres à vélo et d'un panneau pour le co-voiturage, certains projets n'ont pas été réalisés. Un nouvel élan voit le jour, la CCCPS a inauguré la VéloDrôme ce 22 juin et est lauréate au projet Vélo et Territoire... de nouveaux équipements vont voir se réaliser... à suivre.

Saillans au quotidien

8 producteurs locaux qui est aux commandes des décisions, complété par d'autres qui assurent à tour de rôle les permanences à la vente et à la caisse.

Les jours et horaires d'ouverture restent les mêmes, sauf pendant l'été où la plage de l'après midi glisse à 16h30 – 19h30. Contact 06 41 96 98 37.



→ Coup de cœur pour Saillans pour Tom et lien de sang avec Cathy sa mère sont à l'origine du rachat du Tabac-presse cédé après les 5 années d'activité que s'étaient fixées Joël et Fanny. Depuis Marseille, en passant par une expérience de 4 ans dans un café-glaces-crêpes à San Diego aux USA, plus une tentative dans le monde de l'informatique, c'est finalement dans le commerce, dans la relation, à l'écoute des besoins des habitants, et à Saillans, que Tom fait son choix. Séduit par le côté vivant du village, c'est là qu'il décide de lancer son « business de cœur » comme il le dit. Installé depuis le 2 mai, ce couple mère-fils se sent déjà chez lui, et heureux de l'accueil qui lui a été réservé. Tout en reprenant l'activité, ils ne s'interdisent pas de la faire évoluer selon, justement, ce qu'ils percevront des besoins exprimés. Alors aidons-les en les leur disant !

Mêmes horaires que précédemment :
7h-12h30 / 16h-19h - Contact 06 95 75 88 62



→ A quelques pas de là, depuis fin mars, le restaurant « La pizz » a changé de gérant et avec lui, de conception et d'offre de cuisine. Venant de Marseille, Frank Fasciana, dit Franky est attaché à la vallée de la Drôme depuis 1978. Il a été formé à la pizza par son père d'origine sicilienne, et au métier de cuisinier au Kléber à Crest par Maurice Pellier, lui même ayant été chef chez Chabran. C'est donc vers une cuisine traditionnelle qu'il oriente son offre et sa passion, aimant aussi confectionner des plats d'antan. Il va proposer notamment une formule originale dite « retour du marché » tous les dimanches midi : cuisiner dehors une spécialité qui pourra être consommée sur place ou emportée. Une manière de prendre part à la vie du village et à son marché dominical en nous laissant flâner sans souci du repas et de montrer ce qu'il aime et sait faire. Car Franky est attaché autant à la cuisine qu'à la convivialité et pour lui, 'la cuisine ça se partage'. Il travaille avec l'aide de Daniel et de Thierry, tous les trois à temps plein, rejoints par 4 autres personnes durant l'été. Il est conseillé de réserver dans cette maison où « tout est maison ».

09 80 69 01 41 tous les soirs du mercredi au dimanche + le dimanche midi et pendant les mois de juillet et août, tous les soirs de la semaine + le dimanche midi.

Florence Alicot

VILLAGE SANS PESTICIDE

Prendre soin de l'environnement

→ EXTINCTION NOCTURNE ÉCLAIRAGE PUBLIC

Depuis novembre 2014, Saillans est passé à l'éclairage public raisonné pour économiser l'électricité, pour limiter la pollution lumineuse et réduire la facture énergétique... Un GAP a proposé des plages horaires pour les quartiers et le centre bourg en tenant compte de la période estivale. De nouveaux candélabres ont été installés pour un meilleur éclairage au point I et le long de la RD93 cheminement des Samaritains.



→ ZÉRO PHYTO (PAPPH)

Le Plan d'Amélioration des Pratiques Phytosanitaires et Horticoles (PAPPH) a mis en œuvre un fonctionnement plus écologique, grâce à l'achat de matériels (débroussailluse, bineuse électrique, balayeuse avec bras désherbeur) qui remplacent les produits chimiques. Les agents utilisent des moyens doux pour gérer cette végétation spontanée. L'ensemble des produits d'entretien de la mairie et de l'école sont certifiés Ecocert.

→ BORNE DE CHARGEMENT VÉHICULE ÉLECTRIQUE

Le SDED a déployé sur la Drôme des bornes de recharges rapides pour les véhicules électriques. Celle de Saillans est placée au cœur du village, derrière l'Office de tourisme afin d'être plus visible par les visiteurs.

→ ACHAT GROUPÉ DE VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

Avril 2016, plus d'une dizaine d'habitants du pays de Saillans se sont groupés afin d'acquérir un VAE à un prix abordable (moins de 1000€)...



de quoi laisser sa voiture au garage et circuler facilement. A noter que le Forum propose des locations à 20€ pour 15 jours.

→ CONTAINERS À ORDURES

L'implantation des containers par la CCCPS en concertation avec la commune et les habitants a amélioré l'hygiène et la propreté.

GAP Renouvellement du mobilier de propreté

Le sujet paraît anodin, mais c'est une vraie stratégie qu'il nous faut inventer afin que le village reste agréable et propre tout au long de l'année.

Il s'inscrit dans la continuité des diverses actions autour de la mise en valeur de Saillans, autant agréable pour les visiteurs que pour notre quotidien.

Mais pas seulement ! Si rien ne change, la production mondiale de déchets augmentera de 70 % d'ici 2050, selon un nouveau rapport de la Banque mondiale.

Quelques éléments de contexte :

Depuis 2 ans, les nouveaux points propres semi-enterrés ou aériens, installés par la CCCPS, ont remplacé les traditionnels conteneurs dispersés sur l'ensemble du village.

Cette opération vise à terme des économies sur le ramassage des déchets, mais également incite au tri sélectif installé à proximité de ces points.

Certains habitants, touristes ou visiteurs, par flemme de se rendre à ces points de collectes, déposent leurs sacs d'ordures ménagères dans les corbeilles à papiers.

Les agents communaux passent beaucoup d'heures, notamment en saison estivale à vider et nettoyer toutes les corbeilles.

Afin d'optimiser leur temps sur d'autres priorités du village, nous souhaitons mettre en place de nouvelles corbeilles "anti-pochon".

Certains Saillansons nous ont signalé que des points propreté seraient utiles à certains endroits (devant l'école, par exemple), ou suggéré d'équiper certaines poubelles de cendriers (option possible), ou encore d'ajouter de nouvelles « caninettes » sur les trajets empruntés par les propriétaires de chiens.

Le conseil municipal a voté, en avril 2019, une enveloppe de 15 000 € TTC sur cette opération et obtenu des subventions de 30% du département et de 50% de la région. La pose serait effectuée par les agents.

Dans ce domaine, là aussi il y a des idées : Le GAP s'est réuni deux fois, en avril et mai, et bientôt en juillet.

- **Les mégots** : constats du manque de cendriers mis à disposition des clients des bars et restaurants. Un

cendrier mural leur serait offert, installé en façade par les agents techniques. Ils seraient gérés ensuite par les propriétaires. Selon les lieux définis plus tard, les modèles de poubelles pourraient, soit être équipés d'un cendrier, soit inciter les fumeurs à écraser leurs mégots avant de les jeter dans la corbeille.

- **Le tri** : assez naturellement le choix de mettre en place du nouveau matériel oriente vers le tri. Mais cette question pose à nouveau diverses questions :
 - Quel tri (3 poubelles : bleu, jaune, verte) + les déchets ?
 - L'encombrement de ces nouveaux équipements sur la place publique.
 - Crainte de voir certains faire leur tri aux corbeilles près de chez eux et non aux points propreté de la CCCPS, d'où une saturation et un travail supplémentaire pour les agents communaux qui devront remettre les ordures triées dans les containers appropriés.
- **Les 1ères idées** :
 - **Coller un petit plan** simplifié sur les corbeilles pour indiquer le point de tri le plus proche.
 - **Expérimenter un tri** à certains endroits ciblés, comme le bord de Drôme en l'équipant d'un compacteur.
 - **Piles et batterie** : le « stockage domestique » est la conséquence directe de notre société de consommation, plus encline à remplacer qu'à réparer : les téléphones portables, les ordinateurs portables, les outils électroportatifs (perceuse, visseuse, ponçuse, etc), les caméras et les appareils photos, les tablettes, les jouets électriques ou électroniques pour enfants, les alarmes, etc. Il nous faut trouver une solution complémentaire sur des points de collecte hors déchèterie. ■



Préparer demain

➔ BÂTIMENT DES SERVICES TECHNIQUES

Non seulement ce bâtiment répond à une injonction des services de santé et sécurité au travail mais il permet une meilleure organisation du travail grâce au regroupement du matériel. Budget 449 969€ avec 298 659€ de subventions.

➔ MAISON MÉDICALE + APPARTEMENTS SOCIAUX

Transformation de l'ancienne perception pour accueillir médecins et para-médicaux avec un projet de santé (lire p. 24)
2 logements sociaux et une salle multi-activités. Budget 575 000€ avec 298 659€ de subventions attendues.
4 familles sont déjà installées dans les maisons bois.

➔ LOTISSEMENT DU GRAND CÈDRE

La division en 7 nouvelles parcelles a accéléré la vente, l'installation de nouveaux habitants et conforté le budget communal.

➔ AMÉNAGEMENT DE PARKINGS

Celui de Tourtoiron, bientôt celui du Rieussec et sur le site Gare : en 2019 achat du tènement et réalisation de près de 100 places.

➔ TRAVAUX AU CIMETIÈRE

Les murs sont refaits, les tombes à l'état d'abandon recensées et certaines vont pouvoir être réattribuées.



JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE 2019 les 21 et 22 septembre

sur le thème « Arts et divertissements », particulièrement motivant pour Saillans

Un programme a été concocté en partenariat avec la mairie, des associations *Présage*, *la Palette de Gribouille*, l'Office de tourisme et le festival *Le goût du la* et des habitants motivés. Nous vous en dévoilons les grandes lignes :

- **AUTOUR DES FÊTES DU VILLAGE** : exposition photos à l'Office de Tourisme sur les rencontres festives de Saillans.
- **VISITE « LIBRE » DE L'ÉGLISE ST GÉRAUD** de 10h à 17h ou commentée à 10h et 14h, présentant le projet de **restauration et les décors peints**. La visite intérieure proposera un diaporama sur les différentes peintures murales découvertes qui sont au programme de la rénovation.



- **AUTOUR DE LA MUSIQUE CLASSIQUE : le festival « Le goût du la »** proposera des impromptus musicaux dimanche 22 septembre toute la journée :

◊ **10h30-12h** : Classical Revolution : Parcours des oreilles & des papilles

◊ Café des sports : « bœuf » de musique classique romantique

◊ Devant l'église : « bœuf » de musique baroque et apéritifs fins

◊ Place du marché : piano à disposition sur la place du marché

- **15h** : Récital de violoncelle par Michael Cobbs et sieste musicale place de la Daraize suivie d'un goûter.



APPEL À TÉMOIGNAGE ET À PHOTOS OU VIDÉOS :

vous voulez témoigner d'une fête à Saillans qui vous a marqué ?

N'hésitez pas à vous manifester dès à présent. Comment ? en laissant une copie d'une photo avec des informations concernant la fête et en laissant vos coordonnées en mairie en précisant « journées du patrimoine 2019 ».

Préparer demain



➔ RÉNOVATION ÉGLISE ST GÉRAUD

Un accord cadre a été signé avec les services de l'Etat, de la Région et du Département afin de finaliser la restauration des parements extérieurs Sud, Est et Nord, puis de restaurer tout l'intérieur avec mise en valeur des décors peints (soutien de l'association *Présage*).

➔ LE RAPPORT DE LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES

La rigueur du budget de fonctionnement (charges générales, dépenses du personnel) avec une augmentation maîtrisée de 2% permet d'envisager notre capacité d'investir dans l'avenir.

Le désendettement municipal ne sera que de 2 années en 2021, en-deçà du seuil prudentiel national de 12 années. La chambre a fait aussi des recommandations que la commune met d'ores et déjà en œuvre : prospective financière, économie sur les charges, gestion des ressources humaines, provisions pour risques de contentieux...

➔ TRAITEMENT EAU POTABLE PAR UV

Extension du réseau d'eau potable au Villard - Changement des pompes d'assainissement quartier Tourtoiron et Za Tuilière - Assainissement et séparatifs descente de la Calade - Adduction d'eau potable route de la Gare - Renforcement du réseau eau potable et électrique quartier les Chapelains.



➔ ÉCONOMIES RÉALISÉES

- La Renégociation des prêts bancaires en 2016 : +17 165€
- Extinction nocturne de l'éclairage public : +12 000€ env. annuels
- Passage à un fournisseur d'énergie verte : +4 000€ env. annuels
- Changement d'opérateur téléphonique : +2 000€ env. annuels

Le Forum : quel Espace de vie sociale pour les 3 prochaines années ?

Depuis 2004, le Forum a obtenu l'agrément « Espace de vie sociale » auprès de la Caisse d'allocations familiales. Celui-ci doit être renouvelé en 2020. L'élaboration d'un nouveau projet, actualisé aux besoins des habitants, débutera cet été et se terminera en fin d'année.

Pour nourrir la réflexion durant la phase de recueil et d'identification des besoins, le Forum souhaite élargir la participation en associant des adhérents, des habitants et des usagers du lieu.



Plusieurs formes de participation sont possibles :

- Rejoindre le comité de pilotage du Forum créé à cet effet composé des membres du CA, des salariés et de personnes extérieures à l'association (deux ou trois réunions envisagées) ;
- Transmettre les idées et les propositions à Julie ou Jérémie qui rapporteront au comité de pilotage ;
- Ecrire ou téléphoner au Forum – 13 rue Raoul Lambert – 26340 Saillans - Courriel : contact@le-forum.info
Téléphone : 04 75 22 31 71

Voici quelques exemples de réflexion :



Le Forum a tenu un stand au marché dimanche 23 juin pour recueillir vos propositions et vos avis.

- **Quelles initiatives à caractère social souhaiteriez-vous voir se développer sur le bassin de vie local ?**
- **Quelles actions en direction de la population souhaiteriez-vous que le Forum mette en place ?**
- **Selon vous, quelles sont les faiblesses du lieu ? Les manques ? (activités proposées, locaux, services, équipe...), comment y remédier ?**
- **Quels sont les points forts du lieu ? (activités proposées, locaux, services, équipe...).**

Les témoignages sont essentiels pour redéfinir les orientations sociales de l'association et construire un nouveau projet pertinent au plus proche des besoins des habitants.

L'équipe du Forum compte sur vous.

Préparer demain



Saillans demain



➔ RÉVISION DU PLU

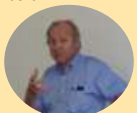
Réviser le PLU de Saillans permettra de concilier maîtrise de l'habitat, développement économique, préservation de l'environnement et du patrimoine, inscription dans la transition énergétique.

La population de Saillans a été appelée à venir élaborer ce projet important. Un Groupe de Pilotage Citoyen avec des habitants tirés au sort décide à chaque étape en tenant compte des ateliers, des informations données par le cabinet d'urbanisme.



De juin 2017 à juin 2019 : 36 ateliers participatifs (15 tous publics, 21 publics ciblés), 34 réunions du Groupe de Pilotage Citoyen, 23 rencontres du Groupe Suivi-Evaluation, 1 questionnaire distribué à tous les habitants, 2 lettres spéciales et les multiples articles des autres lettres d'info, un menu spécial sur le site internet et un carnet de bord relatant les actualités du PLU.

Présence du garant M. Archimbaud,
vice-président de la Commission Nationale du Débat Public.



Au sujet de l'intercommunalité

Comme vous avez pu le lire dans notre lettre d'info et dans la presse, **notre intercommunalité n'a pas donné suite au projet de centre aquatique tel qu'il avait été prévu**. Le Président Gilles Magnon a toujours annoncé qu'il prendrait sa décision sur la réalisation ou non de ce projet après la phase APD (Avant-Projet Définitif). L'analyse financière objective faite par les services de la CCCPS a démontré la dimension irréaliste de ce centre, avec près de 12 millions d'euros nécessaires, sans compter les travaux indispensables pour l'évacuation des eaux du terrain. Bien que conscients de la nécessité d'avoir un équipement de type « piscine couverte », nous ne pouvons que saluer le courage des élus et du Président de la CCCPS qui ont pris leurs responsabilités. Les prochains élus devront réfléchir à un nouveau projet aux dimensions financières réalistes et en lien avec les territoires environnants. **Ce vote marque néanmoins un tournant dans la dynamique intercommunale.**

Les dissensions entre la ville de Crest et les services et élus de l'Intercommunalité sont apparues au grand jour. M. Mariton notamment, présent depuis 3 conseils, génère une tension par ses critiques acerbes, ses propos diffamatoires, le non-respect des décisions du conseil. Nous ne pouvons que constater que M. Mariton confond ses souhaits avec ceux de l'Intercommunalité. **Désormais avec l'absence criante des élus crestois et le refus de la municipalité de Crest de recevoir les conseils communautaires, il est impossible de travailler dans un esprit serein et constructif.** A cela s'ajoute le rapport de la Cour Régionale des Comptes qui démontre que les dépenses concernant les équipements transférés par Crest ont été sous-évaluées. Les dépenses non prises en compte sont désormais à la charge de l'ensemble des habitants de l'Intercommunalité. Comment faire désormais confiance à Crest ? Pourquoi s'oppose-t-elle à une réévaluation des dépenses et recettes ?

De plus, la loi vient de changer la répartition des élus communautaires. Sans accord, le risque est grand de voir les élus crestois bénéficier d'un siège supplémentaire au détriment de Piégros la Clastre qui n'aurait plus qu'un représentant. Nous ne voulons pas que l'Intercommunalité devienne une annexe de la ville de Crest. Alors quel avenir pour notre territoire ? Les élections de 2020 auront une importance capitale pour le futur.

Malgré ces inquiétudes, les services continuent de travailler mais dans un climat pesant.

Pour cette fin d'année scolaire, le service "Petite enfance" travaille sur la mise en place du « **plan mercredi** » et la réécriture du **contrat « enfance et jeunesse »** de la CAF, contrat primordial qui déclenche les aides de la CAF. Nous allons profiter de cette analyse des besoins du territoire pour engager une réflexion sur les futurs besoins élargis de la commune : les parents d'élèves nous ayant alertés sur les besoins en places supplémentaires en crèche, au périscolaire et à la cantine, **un GAP sera initié début septembre pour trouver des solutions et envisager l'avenir.**

Le dossier le plus important actuellement est celui du **transfert de la compétence assainissement que la loi rend obligatoire au 01 janvier 2020 au plus tard**. Un cabinet fait actuellement l'inventaire des réseaux d'assainissement et des plannings de travaux. Pour permettre un transfert dans les meilleures conditions, mais aussi pour répondre à des obligations légales, la commune fait réaliser les schémas généraux de son assainissement et de son réseau d'eau potable. Ce transfert représente un travail colossal pour les services techniques de la CCCPS mais aussi pour les services financiers. Nous serons très attentifs à ce transfert.

Les lois évoluent et les intercommunalités auront de plus en plus de compétences obligatoires. Il faut pouvoir travailler ensemble sereinement, honnêtement. C'est ce que nous faisons avec les services et les principaux élus de la CCCPS. ■



Soutenir l'économie locale



→ MARCHÉ

Le marché dominical est en plein essor et fait venir nombre de visiteurs et d'habitants. L'offre est confortée avec l'instauration d'abonnements. La commission du marché est élargie et les forains sont largement représentés.

→ MARCHÉ BIO

Le marché du mercredi a fonctionné 3 années jusqu'à la création du local de producteurs «Le court bouillon». Il peut éventuellement se refaire, dans l'avenir, avec une offre plus artisanale.

→ INVENTAIRE DES ACTEURS ÉCONOMIQUES

En 2014 un grand travail d'inventaire au sein du GAP Economie permet de montrer la diversité des activités économiques (plus de 170 acteurs économiques recensés). Un mémento est régulièrement mis à jour et un annuaire en ligne est créé en 2015.

→ SEMAINE DE L'ÉCONOMIE LOCALE

2 éditions en 2016 et 2018 pour mettre en valeur les multiples activités existantes. Elles ont permis échanges, coopérations et ont donné une image positive du dynamisme local.



→ SOUTIEN AUX PORTEURS DE PROJETS

Les commerces du centre-bourg sont confortés (reprises ou créations), permettant aux Saillansons de consommer au village. La commune a reçu et encouragé de nombreux porteurs de projets (commerces, entreprises, producteurs...). Il y a encore des possibilités de renforcer ce cœur de village. La zone d'activités a accueilli de nouvelles entreprises. 2 espaces de travail partagé (coworking) confirment l'attrait de Saillans pour ces habitants qui ont de nouvelles manières de travailler grâce au numérique.

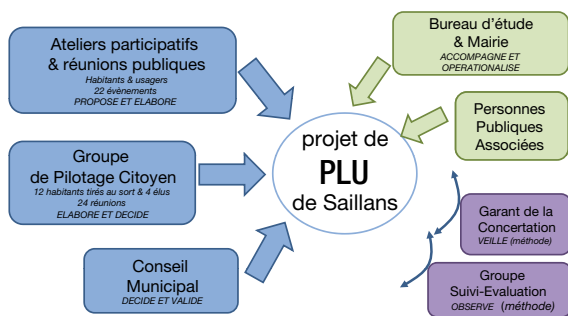
La révision du PLU touche à sa fin

Après le débat public du 15 avril puis la réunion publique du 28 mai, la révision du Plan Local d'Urbanisme de Saillans arrive bientôt à son terme. Le projet du nouveau PLU devrait être arrêté par délibération du conseil municipal le 19 juillet. Revenons de manière synthétique sur les deux années qui viennent de s'écouler.

Quel est le bilan de la participation citoyenne à la révision du PLU ?

La révision du PLU de Saillans a associé étroitement les habitants à l'élaboration du projet, de juin 2017 à juin 2019.

Le projet présenté aujourd'hui est le fruit des réflexions de :



Voici quelques chiffres clefs de la participation. Ils seront présentés plus en détail dans le « Bilan de la concertation », qui sera joint au projet de PLU lors de l'enquête publique. Le Garant de la Concertation, M. J. Archimbaud, rédigera également un rapport, qu'il présentera devant la Commission Nationale du Débat Public en septembre prochain.

LES ÉVÈNEMENTS

- **36 ateliers participatifs**, dont 15 ouverts à tous et 21 ateliers dédiés à des publics spécifiques (habitants des quartiers, agriculteurs, écoliers, jeunes, Groupe Action Projet, ...)
- **3 réunions publiques**
- **34 réunions du Groupe de Pilotage Citoyen**, dont 21 obligatoires et 13 facultatives
- 3 rencontres avec les Personnes Publiques Associées pour échanger

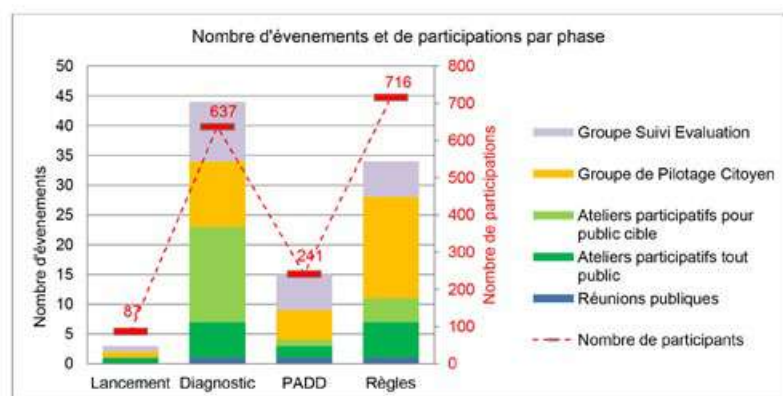
sur le projet de Saillans

- 23 réunions du Groupe de Suivi-Evaluation
- Les événements ouverts à tous (ateliers et réunions publiques) ont rassemblé en moyenne chacun 49 participants avec un maximum de 147 personnes lors du débat public du 15 avril 2019.

LES PARTICIPANTS

- **434 participants différents** (habitants, usagers de Saillans)
- chaque participant ayant pu participer plusieurs fois, cela représente au total 1681 participations
- **83 % des participants ont déclaré habiter à Saillans** et **78 % d'entre eux être propriétaires** sur la commune
- **12% des participants** ont déclaré ni habiter Saillans, ni y être propriétaire ; ce sont notamment des usagers des services, des commerces, des travailleurs à Saillans, des personnes souhaitant venir y habiter, ...

La révision du PLU de Saillans a bénéficié de l'accompagnement et de l'expertise extérieure de **48 personnes différentes** (bureau d'études, techniciens de la mairie, intervenants extérieurs, Personnes Publiques Associées).



Promouvoir le bien-vivre ensemble



→ MISE EN VALEUR DU CITY STADE

Très utilisé par la jeunesse Saillannonne, et souvent de parents, cet espace manquait de places assises. L'idée d'un théâtre de verdure qui valorise le site a répondu à ce besoin, en conservant le côté ludique. Il accueille le 13 juillet le public du feu d'artifice.

→ SALLE POLYVALENTE

La menuiserie et le chauffage ont été refaits pour améliorer le confort de tous les utilisateurs notamment le club des anciens qui se réunit dans cette salle.

→ GAP FLEURISSEMENT - TAILLE DES ARBRES

En concertation avec les habitants et les agents communaux, choix des lieux et plantes à privilégier. Agrandissement des fosses d'arbres et taille raisonnée.



→ CCAS

La solidarité est une valeur partagée par de nombreux habitants et par l'équipe municipale. La campagne annuelle de dons permet au CCAS d'augmenter aide et soutien à ceux qui le demandent. Il organise le repas annuel des aînés avec l'aide de la Petit'entraide et participe aussi à la Semaine bleue.

→ LA PETIT'ENTRAIDE - ABRI DU BESOIN

L'abri du besoin est un lieu unique autogéré, sous la vigilance volontaire d'habitants, permettant de déposer et prendre ce dont on a besoin, vêtements, jeux, petits objets.



Saillans au quotidien

RAPPEL : quel est le projet de ce nouveau PLU pour le village ?

Ces dernières années, la population de Saillans a fortement augmenté, au-delà même des prévisions du dernier PLU. Entre 1999 et 2014, la commune a accueilli 326 habitants supplémentaires. Une augmentation trop forte ou trop rapide présente des risques vis-à-vis des capacités financières de la commune ainsi que des ressources naturelles dont elle dépend (l'eau en particulier). Mais à l'inverse, le renouvellement de la population est nécessaire pour maintenir les services, les équipements, et l'économie de la commune.

Le souhait est de poursuivre cette dynamique de croissance démographique, tout en maîtrisant le nombre et la localisation des logements. Il est ainsi envisagé d'accroître la population de 296 personnes d'ici 2031 en plusieurs phases. L'enjeu est d'accueillir ces nouveaux habitants dans de bonnes conditions, en préservant la qualité de vie dans la commune, qu'il s'agisse d'organiser les déplacements, d'accéder aux services et aux commerces, de dimensionner les équipements publics (école, réseaux d'eau,...), mais aussi de favoriser la convivialité, chère à tous.

Un autre enjeu est important pour la commune : il s'agit de préserver les espaces, les ressources naturelles et agricoles (eau, forêt,...), qui sont les supports de la qualité du cadre de vie à Saillans, des paysages, de la biodiversité, mais aussi des loisirs (randonnées, vélo, baignade, chasse,...) et des activités économiques, agricoles et touristiques qui font l'attractivité du village.

En d'autres termes, il s'agit de trouver un équilibre. Pour continuer à accueillir une population croissante et limiter la consommation des espaces naturels et agricoles, il convient alors de densifier l'habitat dans les zones urbaines. C'est maintenant une obligation légale, mais c'est aussi un choix local, réaffirmé à maintes reprises dans les ateliers publics, au sein du Groupe de Pilotage Citoyen et du Conseil Municipal : celui d'un développement et d'un aménagement durables et raisonnés de Saillans.

C'est important aussi pour favoriser la proximité des services et des commerces avec une mobilité limitant l'usage de la voiture dans le village, et ainsi contribuer à réduire les émissions de gaz à effet de serre qui y sont liés. C'est aussi cohérent pour adapter progressivement la capacité des réseaux (eau, assainissement, électricité) et celles des équipements publics (école,...), qui constituent des charges importantes pour les finances de la commune.

Mais que veut dire densifier et comment le faire à Saillans ? Il y a plusieurs solutions, et il est proposé de toutes les mettre en œuvre.

D'abord, il s'agit de favoriser la réhabilitation de bâtiments existants, de lutter contre la vacance des logements, d'améliorer la qualité de l'habitat en centre-bourg. Il s'agit ensuite de favoriser les constructions dans le centre-bourg et à sa proximité immédiate, sur les espaces encore libres (ce qu'on appelle « les dents creuses »). Cela consiste aussi à permettre la construction de nouveaux logements sur de grandes parcelles déjà bâties (ce qu'on appelle une « division parcellaire »). Pour ce faire, les propriétaires qui le souhaiteront seront accompagnés, notamment au travers de consignes données dans l'Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) « construction en secteur déjà urbanisé, notamment en dent creuse et redécoupage parcellaire ». Il convient également de changer les typologies de l'habitat en proposant davantage d'habitats groupés.



Réunion du
Groupe de
Pilotage
Citoyen
11 juin 2019

Promouvoir le bien-vivre ensemble

➔ JARDIN PUBLIC

Restructuration complète du jardin public en concertation avec les habitants notamment les enfants... Elle a coûté 46 462€ avec une subvention de 11 380€.

➔ TOILETTES PUBLIQUES

Rénovation de toilettes vétustes de l'Office du Tourisme, création à la salle polyvalente de toilette PMR et installation de 2 toilettes sèches au jardin public et au bord de Drôme.



➔ GAP SERVICES PUBLICS

Mobilisation pour les services de proximité : conserver le bureau de poste « Touche pas à ma poste », enquête et manifestation pour préserver la ligne ferroviaire.



➔ PATRIMOINE

Les habitants sont très attachés à leur patrimoine. Plusieurs GAP ont œuvré pour les journées du patrimoine, l'exposition sur les poilus et la poursuite du parcours des fontaines.

➔ MOBILIER URBAIN

De multiples réalisations ont permis de rendre plus convivial l'espace public : installation de bancs et corbeilles à papier, de mobilier urbain, des garde corps au Pont du Rieussec et sur route départementale.



➔ ZONE BLEUE - NOUVELLE SIGNALÉTIQUE

Des nouveaux panneaux de signalisation pour mieux circuler au village voient le jour avec 2 grands totems à l'entrée du village, des totems avec plan en centre-bourg et des jalonnements piétonniers pour les randonneurs. Un marquage au sol afin d'optimiser les places de stationnement et des arrêts minutes pour faciliter l'accès aux commerces sont aussi réalisés.



Saillans au quotidien

Enfin, cinq secteurs seront ouverts à l'urbanisation hors de l'enveloppe urbaine actuelle. Celle-ci sera encadrée afin d'en optimiser l'aménagement et la densité et de faciliter le bien vivre ensemble. Des types d'habitat variés, à la fois individuels, collectifs ou intermédiaires seront proposés. Il s'agit également d'offrir une diversité de logements, de petite ou grande taille, avec ou sans jardin, s'adaptant aux trajectoires de vie et à la composition des ménages. Enfin, une grande partie de la population de Saillans a des revenus modestes, et la commune dispose de peu de logements sociaux au regard de la demande. La proposition est également d'accroître le nombre de logements sociaux (+ 12 à 14 logements). Cela représente une augmentation de 3. # par rapport à l'offre de 2016.

Le développement économique de la commune est un enjeu crucial. Le souhait est en particulier de maintenir et renforcer la vitalité dans le centre-bourg. Pour ce faire, les rez-de-chaussée commerciaux du centre-bourg seront protégés d'un changement de destination et les nouveaux commerces y seront encouragés. Par contre, les commerces seront interdits ou limités en surface hors du centre-bourg, parce que l'on sait que c'est un facteur important pour lutter contre la dévitalisation et le déséquilibre des cœurs de village. De plus, il est proposé que la Zone Artisanale de la Tullière, actuellement à saturation soit agrandie, mais de manière limitée (environ 6 500 m²). L'objectif est de subvenir aux besoins de développement des entreprises stratégiques existantes à Saillans, en cohérence avec les autres zones artisanales sur le territoire du SCoT Vallée de la Drôme. Un effort d'intégration paysagère particulier sera demandé. Le potentiel agricole et touristique de la commune (hébergement, restauration, activités de loisirs, ...) sera conforté et valorisé (zonage dédié). Enfin, le développement d'activités économiques dans les zones résidentielles sera possible à condition qu'elles ne créent pas de nuisances (bruits, odeurs, ...). La commune possède un patrimoine bâti et des éléments architecturaux, remarquables et ordinaires, auxquels les Saillansons sont attachés.

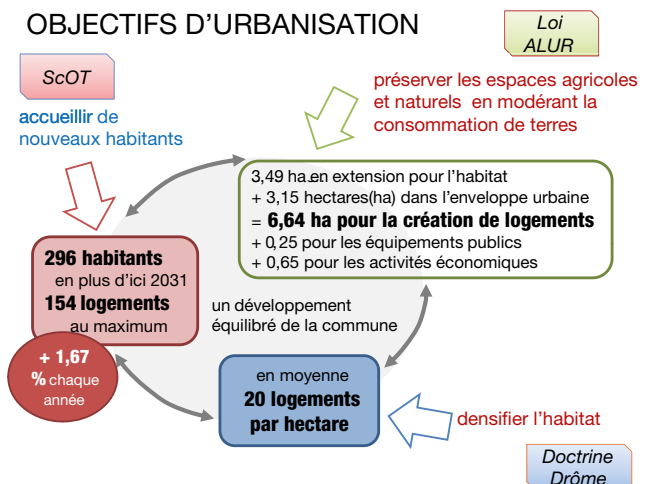


Réunion publique du 28 mai 2019

Ce sont les témoins d'une histoire et d'une identité commune, que le PLU s'attachera à préserver tant dans le centre-bourg, que sur l'ensemble du village (cabanons, murets, ...). Cela sera traduit par une protection du centre-bourg, un inventaire des éléments bâtis et du petit patrimoine, et une protection associée à travers le règlement d'architecture. Toutefois, l'enjeu concernant les logements, est de ne pas figer l'existant, mais de permettre les évolutions, au regard des besoins et enjeux contemporains (agrandissement des ouvertures, isolation, terrasses,...), en maintenant une intégration et une qualité architecturale et paysagère des ensembles. Un nouveau Périmètre de Protection des Abords va être mis en place autour de l'église, selon un contour plus rationnel en termes d'impact paysager.

Enfin, le projet communal est de s'inscrire dans la transition énergétique. Limiter les surfaces urbanisées constitue un premier acte fort en ce sens.

OBJECTIFS D'URBANISATION



Futurs dossiers importants à construire en commun

Salle d'animation rurale

à Tourtoiron, en lien avec les besoins des associations.

La Rénovation énergétique et la réhabilitation complète, usages et besoins du **Bâtiment de la République**, à définir ensemble : services publics, salles communales, activités économiques et artisanales, nouvel espace du Forum/MASAP, logements...

Réflexion globale **d'équipement Jeunesse** : petite enfance, cantine, accueil jeunes, centre de loisirs, espace parentalité, en lien avec la CCCPS.

Opération "cœur de village",

accueillir nos aînés dans des logements adaptés avec des services communs (repas, convivialité, soins...).

Réfection du boulevard de l'Echo

(réseau d'eau et d'assainissement) : organisation de l'usage de la voiture, des piétons et des vélos et de l'espace pétanque, allée d'arbres, espace vert, fontaines...

Autonomie énergétique :

ombrières photovoltaïques sur les parking gare et Tourtoiron. Mutualiser nos toitures pour créer une centrale villageoise.

Relier le village à la gare qui reprend vie, par un accès pour tous, en sécurité, fonctionnel et avec une mise en valeur de l'entrée de Saillans, pont Algodou.

Terres agricoles : la commune a engagé une réappropriation des terres vacantes. 18 hectares ont été récupérés. Une seconde démarche en cours permettra de récupérer une vingtaine d'hectares. Une optimisation du foncier pour conforter et développer l'agriculture avec le souci de l'environnement est possible.

Révision du PLU

Une OAP dédiée permettra de donner les consignes pour améliorer la performance énergétique des bâtiments tant lors de la construction que lors de la rénovation des logements et favoriser la production d'énergie renouvelable, notamment solaire. Il s'agit aussi d'améliorer des cheminements pour vélos et piétons afin de limiter l'usage de la voiture et de rationaliser les stationnements.

La dernière étape de la révision du PLU : avis des habitants et avis administratif

Le projet de PLU va maintenant être soumis à l'avis des Personnes Publiques Associées (services

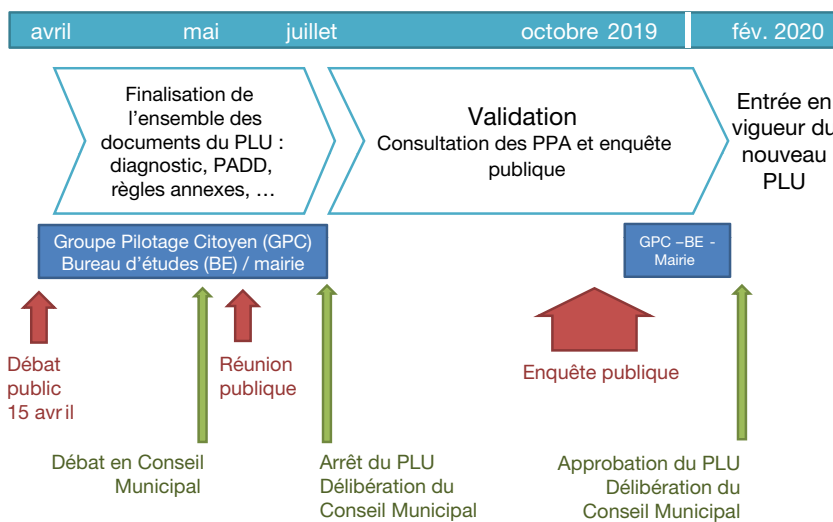
de l'État, chambre d'agriculture, etc.) ainsi qu'à celui des habitants à travers **l'enquête publique**. Cette dernière aura probablement lieu à la fin de l'année 2019 et aura un double objectif :

- Informer la population sur le projet de PLU dans son ensemble
- Recueillir son opinion et ses suggestions avant l'adoption définitive du nouveau PLU.

Tout habitant ou usager de Saillans pourra venir présenter ses observations, faire des suggestions ou des contre-propositions durant cette période. Cette enquête sera animée par un commissaire enquêteur, nommé par le tribunal administratif. Il sera chargé de recueillir les observations des citoyens, en recevant le public, lors de permanences en mairie.

A la fin de la période d'enquête publique, le commissaire enquêteur rédigera un rapport en rendant compte de son avis sur le PLU et de ses conclusions motivées, favorables ou défavorables.

Le Groupe de Pilotage Citoyen et l'équipe municipale prendront ensuite en compte les retours des services de l'État ainsi que du commissaire enquêteur avant l'adoption définitive du PLU, probablement début 2020. ■



Samedi 13 juillet

FÊTE NATIONALE

dès 21h **Distribution de flambeaux** à la salle polyvalente

puis départ de la place de la République vers le city, accompagné par la **Fanfare d'Upie**

22h **Feux d'artifice** tirés depuis la cour de l'école

22h30 Retour vers la place de la République pour le **Bal républicain** animé par « **Frisette** » et organisé par BZA



0h30 **Monsieur Mika, DJ**

La vogue

Vendredi 16 août : Soirée au Bar Le National

organisée par la Boule Mousseuse

Samedi 17 août :

dès 20h30 **Distribution de flambeaux** à la mairie

21h **Retraite aux flambeaux** accompagnée en musique par la Cantina Municipale

21h30 **Descente des canoës**

22h **Bal** place de la République avec Mission 2 organisé par le Tennis Club

Dimanche 18 août

le matin : **Aubades au village** avec les Bestioles, le Taraf des Trois Becs

21h **Spectacle déambulation** par la troupe **DESMODIUM Cie**

22h30 **Bal** place de la République avec Mission 2

Lundi 19 août

Boule Mousseuse : **Tournoi de la Vogue**

Fête foraine
tout le we

Un projet de santé sur le territoire de Saillans

L'équipe municipale, soucieuse de conserver une offre de soins adaptés sur Saillans, a décidé de construire une maison médicale.

Les travaux de transformation de l'ancienne perception ont pu démarrer dans l'été 2018. Les travaux devraient se terminer fin 2019.

Les habitants et les professionnels de santé recherchent **médecin(s) complémentaire(s)** pour la nouvelle **maison médicale de Saillans**

Dans l'attente de la venue de nouveaux médecins, l'idée a émergé de commencer à fédérer les professionnels de santé, les acteurs de la vie sociale, des associations, des citoyens autour **d'un projet de santé à Saillans**.

C'est dans ce but que des rencontres entre acteurs de santé se sont déroulées.

Elles ont permis de faire émerger des idées innovantes, une grande motivation à se rencontrer, développer des partenariats, connaître les compétences de chacun, pour mieux travailler ensemble.



La réunion du 3 juin a permis de mettre en évidence **plusieurs axes de travail** : le recrutement des médecins, le développement du partenariat entre les professionnels de santé, l'accompagnement et le soutien par le tissu associatif, le recueil des besoins et l'information des usagers, des projets d'évènements autour de la santé.

Secrétariat et services Mairie de Saillans. 1 Place Maurice Faure 26340 SAILLANS • Tél. 04 75 21 51 52 • Courriel : accueil@mairiedesaillans26.fr • www.mairiedesaillans26.fr
Horaires d'ouverture secrétariat : du lundi au vendredi de 9h à 12h • **Garde champêtre** police.municipale@mairiedesaillans26.fr

Compétences et commissions de la mairie de Saillans Vincent BEILLARD, maire Annie MORIN, 1^{ère} adjointe mairie1ereadjointe@mairiedesaillans26.fr
Aménagement, travaux, sécurité André ODDON, Michel GAUTHERON, Patrick THEVENET, travaux@mairiedesaillans26.fr • **Vivre longtemps au village, santé, social** Annie MORIN, Agnès HATTON, Josselyne BOUGARD, social@mairiedesaillans26.fr • **Enfance, jeunesse, éducation** Isabelle RAFFNER, Christine SEUX, jeunesse@mairiedesaillans26.fr • **Associations, sport, loisirs, culture et patrimoine** David GOURDANT, Annie MORIN, Josselyne BOUGARD, associations@mairiedesaillans26.fr • **Economie & production locale** Fernand KARAGIANNIS, Vincent BEILLARD, economie@mairiedesaillans26.fr • **Environnement & énergie** Sabine GIRARD, Joachim HIRSCHLER environnement@mairiedesaillans26.fr • **Finances & Budget** Agnès HATTON, Patrick THEVENET, finances@mairiedesaillans26.fr • **Référents Transparence-Information** Christine SEUX, Fernand KARAGIANNIS, Philippe SAULNIER commissions@mairiedesaillans26.fr • **Référents Gouvernance et sollicitations médias** Vincent BEILLARD, Sabine GIRARD, Fernand KARAGIANNIS relation@mairiedesaillans26.fr • **Élus à l'intercommunalité** Vincent BEILLARD, Agnès HATTON • **Conseillère départementale** Martine CHARMET • **Sénateur** : Bernard BUIS • **Chargé de mission Démocratie participative** Jean-Baptiste MARINE participation@mairiedesaillans26.fr

Vous voulez rencontrer un élu ? Rien de plus simple, prenez RDV par e-mail ou téléphonez au 04 75 21 51 52.

Directeurs de publication : Vincent Beillard, maire de Saillans et Annie Morin, 1^{ère} adjointe • Comité de coordination : Christine Seux, Fernand Karagiannis, élus référents Transparence-Information • Ont participé à ce numéro : Florence Alicot, Pascal Denavit, Blandine Lacour, Maud Petetin, Guillemette Thevenet, Jean-François Perrot • Téléchargeable aussi sur www.mairiedesaillans26.fr • Photo de couverture : Michel Morin • ÉTÉ 2019